Les médecins résidents maintiennent le mot d'ordre de grève

Lire en page 4

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5180 - LUNDI 25 MAI 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



PROCÈS KHALIFA

Djellab, les millions de dollars, la secrétaire de Khalida Toumi et Amel Wahbi

Lire en page 2

Bouteflika préside un Conseil des ministres et ordonne des changements

SECOUSSES DANS LES ENTREPRISES PUBLIQUES



Le président de la République a présidé hier un Conseil des ministres du cabinet remanié de Sellal. Le fait marquant de la journée aura été sa décision de procéder à des changements à la tête d'entreprises publiques, dont celles sujettes à de vives tensions telles la Sonatrach ou Air Algérie. Le groupe Sonatrach en est à son 11e P-DG en 15 ans, signe d'une instabilité chronique qui touche un important segment de l'économie nationale. C'est un mouvement sans précédent opéré depuis sa réélection.

Lire en page 3



UNE ACTIVITÉ QUI ÉCHAPPE AU CONTRÔLE DE L'ETAT

La vente à domicile, un nouveau phénomène

Lire en page 5



LA PROTECTION CIVILE LANCE «SEISMEX»

Un test sur l'après-séisme

Lire en page 4



29e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

L'ESS champion, l'USMBA en Ligue 2, l'ASO, l'USMA et le MCEE à un pied du purgatoire

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PROCÈS KHALIFA

Djellab, les millions de dollars, la secrétaire de Khalida Toumi et Amel Wahbi

De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida : Redouane Hannachi

«J'ai proposé la vente des avions qui appartenaient à Khalifa Airways à la compagnie nationale, Air Algérie et ce, dans le but de récupérer 90 millions de dollars, mais je ne sais si cette proposition a été prise en considération ! ».



Tous les yeux étaient braqués hier sur la salle une de la cour de Blida où se poursuivait pour le 17e jour consécutif le procès après cassation de l'ex-boss de Khalifa Bank et des différentes filiales implantées à travers les 48 wilayas du pays et appartenant au groupe Khalifa, pour la simple et unique raison que le président du tribunal criminel en charge de l'affaire, Antar Menouar, procédait à l'audition de Mohamed Djellab en qualité de témoin dans le scandale ayant secoué la banque Khalifa au début des années 2000.

L'ex-administrateur de la caisse principale de Khalifa Bank et ancien ministre des Finances Mohamed Djellab, a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées par le juge, le procureur général, les avocats des parties civiles, les avocats de Khalifa Abdelmoumene, au cours des débats qui ont duré plus de trois heures, sans hésitation aucune.

Djellab a affirmé que «lorsqu'il a été nommé administrateur à la banque Khalifa, il a trouvé que le capital de cette dernière, c'est-à-dire de Khalifa Bank, était de 20 milliards de dinars».

Mohamed Djellab a indiqué que «les clients ont retiré un mois avant mon installation à la tête de l'administration de la banque Khalifa pas moins de 12 milliards de dinars, car ils savaient que l'institution financière était en difficulté». En ce qui concerne le trou financier découvert lors de l'inspection menée par des experts de la commission de la monnaie et des crédits, l'ancien administrateur de Khalifa Bank a souligné : «Le préjudice financier causé à Khalifa Bank est de l'ordre de 3,2 milliards de dinars, toutes devises confondues».

Les raisons du trou financier

Il a par ailleurs tenu à préciser dans le même contexte que «le trou financier résulte des retraits injustifiés de sommes faramineuses tels 430 millions de dinars de l'agence des abattoirs d'Hussein Dey, 450 millions de dinars de l'agence d'El Harrach et 560 millions de dinars de l'agence d'Oran». L'ex-administrateur a en outre déclaré : «Au cours de la liquidation établie par les membres de la commission de la monnaie et du crédit de la Banque centrale d'Algérie, 8 millions de dollars ont été récupéré auprès de la société Fibba Building en Suisse et Swift à Luxembourg. J'ai trouvé beaucoup de difficultés pour rapatrier ces sommes en devises mais j'ai réussi !» Il a confirmé que «la société saoudienne a, dans une correspondance adressée à la banque d'Alger affirmé qu'elle n'a jamais reçu les 67 millions de dollars de la part de Khalifa Abdelmoumene Rafik quant à l'achat des six stations de dessalement de l'eau de mer». Dans le même contexte il a déclaré à l'attention du juge d'audience que : «Les documents fournis aux autorités saoudiennes pour l'acquisition de ces unités étaient des faux !». Djellab a certifié que «Les crédits bancaires dont a bénéficié Khalifa Airways et Khalifa construction étaient de l'ordre de 60 milliards de dinars». Il a affirmé que «La situation financière de la caisse principale de Khalifa Bank n'était pas conforme à la législation pour la simple raison que les transferts s'effectuaient de manière illégale». Le témoin, qui a prêté serment juste avant de donner sa version, a démenti catégoriquement les déclarations de Khalifa Rafik Abdelmoumene quant au montant de 97 milliards de dinars qu'il a laissés avant de quitter le territoire national.

Il a déclaré : « Ce n'est pas vrai ! Il faut savoir faire la différence entre les ressources de la banque et celles de la caisse ! Il se pourrait qu'au niveau des ressources de la banque on trouve 1 000 milliards mais au niveau de la caisse rien ! ». Il a révélé que «pas moins de 140 milliards de dinars ont été utilisés dans des investissements et des crédits illégaux». Il a tenu à préciser que «pour recapitaliser la banque Khalifa, il ne fallait pas moins de 75 milliards de dinars. Cette somme devait être versée et par Khalifa Abdelmoumene, qui possédait 67%, et par ses associés qui possédaient 33%». Dans le même registre, il a affirmé que «tous les associés étaient au courant de la situation désastreuse dans laquelle se trouvait la banque Khalifa. A la question posée par Me Meziane, avocat des parties civiles, de savoir si l'ancien administrateur de Khalifa Bank avait pris connaissance du budget de Khalifa Bank en 2002, le concerné a répondu : «Le budget était de l'ordre de 60 milliards de dinars !»

Dans son intervention, Me Medjhouda Merouane, avocat d'Abdelmoumene Khalifa, a posé six questions à l'ex-administrateur de Khalifa Bank, Djellab Mohamed, par le biais du président du tribunal, comme par exemple : «M. Djellab, pouvez-vous nous dire quel était le déficit financier en général de la banque dans laquelle vous avez exercé en qualité d'administrateur ?». Et le témoin de répondre : «Entre 30 et 60 milliards de dinars!».

Huit millions de dollars récupérés

Est-ce que vous avez récupéré les 8 millions de dollars ? Le témoin a déclaré : «Oui ! Oui ! Nous les avons récupérés !». Est-ce que vous trouvez que c'est normal qu'après avoir liquidé la banque et récupéré certaines sommes d'argent, notamment en devises, le déficit soit resté toujours le même ? interroge l'avocat. Et le témoin de répliquer : «Vous devez poser ces questions à votre client Abdelmoumene Khalifa qui est mieux placé pour vous répondre !».

Agoua Abdelmadjid, ancien inspecteur régional de Khalifa Bank, a déclaré au juge «avoir relevé ainsi que les quatre inspecteurs désignés par la commission de la Banque d'Algérie plusieurs anomalies et carences dans la gestion interne des différentes agences qui dépendaient de la Banque Khalifa». Dans le même contexte, il a dit que «lorsqu'il s'est présenté à la caisse principale de Khalifa Bank à Chéraga pour mener une inspection, Aloui l'a appelé et lui a exigé de quitter les lieux car il venait de recevoir des ordres d'en haut ! » Et au lendemain de l'installation de Djellab Mohamed à la tête de la commission, il l'a chargé de nouveau d'inspecter la caisse principale et durant cette mission, il a constaté plusieurs dépassements, notamment en ce qui concerne les transferts d'argent qui se faisaient de manière illégale et anarchique.

Il convient de signaler que les «comptes d'ordre», qui apparaissaient à hauteur de 100 milliards de dinars environ, ont été ramenés à 44 milliards de DA. Le retraitement opéré à visé la détermination des engagements logés anormalement dans ces comptes avec leur affectation sur les sociétés apparentées concernées qui présentent, dorénavant, les positions, toujours provisoires de Khalifa Airways 51,4 milliards de DA, Khalifa Construction 5,2 milliards de DA, Khalifa Rent a Car 0,219 milliards de DA. Il est à noter que l'ex-administrateur de Khalifa Bank, Djellab Mohamed, a affirmé que l'Etat n'a rien à voir avec la gestion interne des banques qu'elles soient privées ou étatiques et que la présence physique de Khalifa Abdelmoumene pour la recapitalisation des fonds de la banque n'était pas exigée. Il est à rappeler que Mohamed Djellab a, par ailleurs, proposé la vente des avions qui appartenaient à Khalifa Airways à la compagnie aérienne Air Algérie et ce, dans un seul but : récupérer les 90 millions de dollars, mais il n'a pas précisé toutefois si cette proposition a été prise en considération par les membres de la commission ou pas.

Mohamed Djellab n'a pas manqué de souligner que toutes les liquidations, notamment celles conclues à l'amiable, durent des années. Il a enfin déclaré que Khalifa Bank n'avait la possibilité que de rembourser les petits déposants car l'état dans lequel elle se trouvait ne lui permettait pas de penser à l'indemnisation des grands déposants, à l'instar des entreprises étatiques et des autres partenaires comme les OPGI et les caisses d'assurances implantées sur le territoire national.

Le président du tribunal procédera aujourd'hui à l'audition de Mohamed Laksaci, gouverneur de la Banque d'Algérie qui occupait le poste d'adjoint de Keramane Abdelwahab qui se trouve en état de fuite.

Interrogée, l'ancienne secrétaire de Khalifa Abdelmoumene Rafik, Nadjia, a affirmé lors de son passage à la barre : «C'est le liquidateur qui a mis fin à ma fonction au niveau de la banque Khalifa. Je n'ai bénéficié de rien, ni de carte de thalassothérapie ni de billets gratuits». Elle a indiqué au juge qu'«une certaine secrétaire de l'ex-ministre de la Culture Khalida Toumi est venue récupérer une enveloppe financière pour financer la pièce théâtrale Body Gard» du célèbre acteur égyptien Adel Imam. Elle a en outre cité les noms d'Amel Wahbi, Cheb Mami et Abdou Driassa qui se rendaient quotidiennement. Amel Wahbi est venue me demander si Guelimi Djamel lui a transféré des sommes en devises dans son compte. Par ailleurs, sur les 65 agences bancaires relevant de Khalifa Bank inspectées, 05 seulement appartenaient à cette institution financière dissoute.

Quant aux autres agences, elles étaient tout simplement louées par Abdelmoumène Khalifa.

R. H.

SONATRACH, AIR ALGÉRIE, CNEP, NAFTAL ET LES DOUANES CHANGENT DE PATRONS

Bouteflika façonne la nouvelle gouvernance

Le groupe Sonatrach a un nouveau P-DG, le 11e en 15 ans, signe d'une instabilité chronique à la tête du plus grand groupe africain par le chiffre d'affaires. C'est un mouvement sans précédent opéré durant son 4e mandat.



Le président Bouteflika a mis fin hier aux fonctions de plusieurs hauts dirigeants d'entreprises et de banques étatiques. En effet, il a ordonné des changements à la tête de certaines institutions financières publiques et entreprises publiques économiques, indique un communiqué de la présidence de la République sans donner plus de détails. Le chef de l'Etat a également instruit les instances habilitées à mettre en œuvre ces changements «sans délai», ajoute le communiqué. C'est un mouvement spectaculaire dans le secteur si stratégique de l'énergie, et une institution : les Douanes algériennes. Deux des plus grandes entreprises publiques du secteur de l'énergie vont changer de patron : Sonatrach et Naftal. Trois grandes banques étatiques également vont changer de portefeuilles : CNEP, BDL et CPA. Une entreprise aérienne, Air Algérie et enfin Inerga. Ainsi, on apprend que la compagnie aérienne Air Algérie, change de patron puisque le désormais ex-P-DG Mohamed Salah Boultif cède son poste au DG des Douanes Mohamed Abdou Bouderbala. Ce dernier est remplacé par Kadour Bentahar, qui occupait jusque-là la fonction de directeur de la réglementation à la direction générale des Douanes. Le P-DG de Sonatrach par intérim, Saïd Sahnoun, a été lui aussi limogé au profit d'Amine Mazouzi, sous-directeur de la division Amont. Ce dernier est le fils de Mohamed-Saïd Mazouzi, ancien ministre du Travail du temps du défunt Houari Boumediene. Enfant de la boîte, Amine Mazouzi occupait le poste de directeur de la stratégie et de la planification depuis 2008, après avoir été directeur des études et des projets, chef de département du pôle Hassi Messaoud, chef de service des techniques nouvelles et expert et senior ingénieur au sein de la division PED. Agé de 50 ans, Amine Mazouzi est détenteur d'un doctorat d'Etat de l'université Paris VI, et a également obtenu un diplôme d'enseignement approfondi à l'Ecole centrale de Paris. Le nouveau P-DG de Sonatrach est auteur et co-auteur de plus de vingt publications internationales, revues, conférences. Il fut détaché pendant deux ans auprès de l'association Sonatrach-BP à Londres pour les projets REB et In Amenas. Il a contribué en qualité d'ingénieur en chef, entre autres, à l'amélioration du réservoir management du champ de Hassi Messaoud dont le rééquilibrage de l'injection d'eau et de gaz en 2005, et la mobilisation de réserves de plus de 200 millions de m3 en 2006. Amine Mazouzi a initié la réactivation des projets du sud-ouest et encadré l'approche des réservoirs non conventionnels, dont la réévaluation du projet Ahnet qui a permis la mise en évidence du potentiel par l'introduction de l'approche non conventionnelle. Il a contribué à la création de la direction de la stratégie et de la planification, ainsi qu'à l'encadrement et à la formation des ingénieurs, experts et cadres supérieurs de la compagnie nationale. Cette désignation intervient dans un contexte difficile, marqué notamment par la chute des cours du pétrole, les protestations contre l'exploration du gaz de schiste dans le Sud et les scandales liés aux malversations dans lesquelles est impliqué l'ensemble du staff dirigeant de Sonatrach sous Chakib Khelil. Sonatrach se dote ainsi d'un dirigeant compétent dont il est attendu un redressement de la compagnie. Hocine Rizou, P-DG de la société INERGA, est nommé P-DG de Naftal. Akrib Smaïn est le nouveau P-DG d'INERGA. Saïd Akretche passera les rênes à Hocine Rizou, à la tête de Naftal. Ce dernier était le P-DG de la Société algérienne de réalisation d'infrastructures énergétiques (Inerga), une filiale de Sonelgaz. D'autres entreprises bancaires seront également concernées. Bastandji, P-DG de la BDL et Djamel Bessa, P-DG de la CNEP partent à la retraite pour des raisons de santé. Abdou, P-DG par intérim du CPA sera confirmé à ce poste. L'actuel P-DG par intérim de la BNA sera, lui aussi, confirmé à son poste selon les mêmes sources. Notons que ces nominations interviennent dans le sillage du remaniement ministériel de jeudi 14 mai où pas moins de huit nouveaux ministres ont fait leur entrée.

Hocine Adryen

IL S'OBSTINE À FAIRE ABOUTIR SA DÉMARCHE

Le FFS à la recherche d'une nouvelle voie

LE FFS ne veut pas lâcher le morceau. Il tient, coûte que coûte à mener son projet de reconstruction du consensus national à bon port. En mettant dos à dos le pouvoir qu'il accuse de «vouloir renforcer le statu quo derrière le changement de façade», que l'opposition regroupée dans la coordination nationale des libertés (CNLTD), accusée de «chercher la confrontation», le vieux parti cherche encore à rallier le maximum de forces politiques et sociales autour de sa démarche. A l'issue d'une réunion de son conseil national ce week-end, le parti se déclare prêt «à jouer à l'arbitre» dans cette dichotomie politique, convaincu que le pouvoir et l'opposition se «trompent d'approche». Dans l'analyse faite par le FFS, l'initiative de reconstruction de ce consensus est une nécessité pour «mener à un changement pacifique et démocratique». Car, les autres plans ou projets proposés par le pouvoir et l'opposition ne garantissent ni ce changement serein, ni un vrai saut vers plus de liberté et de droit. En fait, le FFS critique ouvertement le pouvoir, qui est accusé de vouloir «prolonger le système actuel par simple phénomène de ralliement d'appareils et de foules supplémentaires à son point de vue au nom de la patrie en danger». Une démarche que le pouvoir met tout son poids à concrétiser, sans jamais faire de concession, ni dans sa «méthode de fabrication du consensus, en dehors de toute transformation des conditions d'exercice du politique, ni de son rapport au politique à l'intérieur du pouvoir et entre le pouvoir et la société». Pour le FFS, c'est une manière, de la part du pouvoir, de renforcer le statu quo au nom du renforcement du front interne. L'allusion est bien claire. Le FFS pointe ses critiques directement sur des derniers messages du chef de l'Etat qui, indirectement, invite les forces nationales à rester solidaires face aux dangers et autres périls qui guettent le pays dans son voisinage immédiat. C'est d'ailleurs à cause de cet épouvantail sécuritaire et des menaces d'éclatement de l'unité du pays que les autres partis de l'alliance présidentielle ont refusé d'adhérer au projet du FFS, créant des prétextes du genre «lignes rouges» ou des «préalables de circonstance». Pourtant, ce sont ces partis, le FLN et le RND notamment, qui ont longtemps «encensé» la démarche du FFS, avant de tourner casaque et de changer radicalement de discours, voire de sympathie envers la conférence nationale du consensus. C'est ce retournement de dernière minute qui a provoqué la colère du FFS et l'annulation de sa conférence, pourtant prévue vers la fin du mois de février. C'est d'ailleurs grâce aux accords de principe de ces partis proches des sphères présidentielles que le FFS s'est aventuré à annoncer la date de la tenue des assises de cette conférence.

En plus du pouvoir et de ses relais, le FFS a critiqué dans la foulée la démarche de la CNLTD, accusée de chercher la confrontation. Les membres de cette coordination sont des «partisans de l'établissement d'un rapport de forces avec le pouvoir institutionnel au travers d'un agenda électoral», dira le FFS dans sa déclaration, qui ajoute que cette approche «ne transformerait en rien les règles actuelles d'exercice du pouvoir ni les conditions d'implication de la société». L'angoisse du FFS, dans cette démarche de la CNLTD, c'est qu'il y a un risque majeur dans d'éclatement du statu quo actuel sans garantie des conditions de maîtrise nationale et démocratique des effets de cet éclatement. Autrement dit, l'approche de la CNLTD est une voie presque suicidaire aux yeux du FFS. Reste maintenant à savoir si le FFS est convaincu de l'adhésion des autres forces politiques et sociales à son projet de consensus national. Sa direction politique pense que la mobilisation lors de son meeting du 18 avril dernier à Alger est une réaffirmation des militants de la nécessité de reconstruction de ce consensus, seule voie pour parvenir au changement pacifique et démocratique. Bien qu'il a annoncé son intention de reprendre son bâton de pèlerin, le FFS sait que le projet devient de plus en plus ardu, en raison surtout de ces critiques. Il sait que ni le pouvoir, ni la CNLTD n'épousera ses thèses. Son objectif actuel est de se réapproprier son identité politique, de se poser en alternative et de retrouver une «virginité», battue en brèche depuis une année avec la campagne de la présidentielle de 2014.

H. Rabah

EN SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

Une conférence internationale à Abuja du 2 au 4 juin prochain

UNE CONFÉRENCE internationale de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui aura lieu du 2 au 4 juin prochain à Abuja, au Nigeria, où plus de 600 participants débattront de plusieurs thématiques liées à la colonisation marocaine du Sahara occidental, a indiqué hier l'agence de presse sahraouie SPS. L'événement, organisé par l'Association des universités du Nigeria, accueillera en plus des 600 participants une délégation sahraouie composée d'une cinquantaine de personnes, comprenant des militants venant des territoires occupés pour témoigner de vive voix des violations des droits de l'homme perpétrées par le Maroc. Smaïl Debch et Belkacen Iratni, membres du Comité national algérien de soutien et de solidarité avec la cause sahraouie, traiteront respectivement des thèmes sous les titres «Conflit sahraoui et stabilité en Afrique du Nord» et «Sécurité et paix au niveau du Sahel.» L'ambassadeur sahraoui à Abuja, Oubbi Bachir, a déclaré que les professionnels vont aborder de nouveaux angles d'approche de la cause sahraouie. « Outre l'Union européenne, appelée à consentir des efforts en faveur de notre cause juste, les universitaires auront aussi à rappeler à l'Union africaine la nécessité de passer à la phase offensive.» Le diplomate explique, dans cette optique, qu'après l'activation de son rôle l'année dernière et la nomination de son envoyé spécial, Joaquim Chissano, ancien président mozambicain, cette Union est «appelée à être davantage présente.» Outre ce rendez-vous d'envergure internationale, l'ambassadeur a annoncé la tenue d'une autre conférence pour le mois d'octobre 2015 à Johannesbourg, en Afrique du Sud. **S. N.**



LES PLUIES SERONT RARES

Temps frais jusqu'à demain

L'OFFICE national de la météorologie (ONM) prévoit temps frais jusqu'à demain. Selon Météo Algérie, la journée d'aujourd'hui sera marquée par un temps nuageux dans les régions Nord du pays. Les prévisions de l'ONM annoncent, également, des pluies «avec tendance orageuse» à partir de cet après-midi sur les wilayas du centre et de l'est. Même situation, sur certaines régions Sud du pays, où l'ONM prévoit un «temps voilé à nuageux sur le Hoggar-Tassili et le Sahara oriental avec foyers orageux isolés». Ailleurs, temps généralement ensoleillé. Les vents seront de secteur est à sud-est modérés avec soulèvements de sable locaux. Pour ce qui est des températures, elles se situeront entre 20 et 27° dans les régions nord et entre 30 et 40° dans les régions sud.

S. N.

RAMADHAN

Ouverture de 175 marchés dans 22 wilayas

LE MINISTÈRE du commerce a annoncé, hier, l'ouverture de 175 marchés provisoires avec des prix plafonnés dans 22 wilayas durant le mois de ramadhan. Selon le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane, qui a révélé l'information sur les ondes de la radio nationale, la mesure en question vise à atténuer les hausses vertigineuses des produits alimentaires qui interviennent chaque année à la veille du ramadhan, sera mise en en coordination avec l'UGTA). Le représentant du ministère du Commerce a, par ailleurs, soutenu que tout a été entrepris pour assurer l'approvisionnement du marché en produits alimentaires durant le mois de ramadhan.

S. N.

EN SOLIDARITÉ AVEC LES ENFANTS THALASSÉMIQUES

Ooredoo est le Sponsor Officiel de la «Foulée d'avance sur la Thalassémie»

OOREDOO est le sponsor officiel de première édition de la «Foulée d'avance sur la Thalassémie», organisée le vendredi 22 mai 2015, au Parc Zoologique et des Loisirs - Concorde Civile à Alger. Cet évènement sportif placé sous le parrainage de Salima Souakri, 15 fois championne d'Algérie de judo, a rassemblé de nombreux participants venus soutenir les enfants malades. Initiée par le Club Rotary Alger-Est, cette initiative vise à soutenir les enfants thalassémiques en contribuant à améliorer leur quotidien par une prise en charge médicale à domicile qui leur permettra de reprendre le chemin de l'école et suivre une scolarité normale. A travers cette action de solidarité, Ooredoo prouve son engagement social et humain en tant d'entreprise citoyenne et continue d'encourager les opérations en faveur des enfants.

LANCEMENT DE L'OPÉRATION «SEISMEX»

Une manœuvre post-séisme pour tester le savoir-faire de la Protection civile

La grande manœuvre nationale dénommée «Seismex» organisée par la Protection civile, en coordination avec l'Armée nationale a débuté hier dans les wilayas de Médéa et de Djelfa. 10 000 hommes paramilitaires et militaires ont simulé des exercices visant à faire face aux séismes et catastrophes et à montrer et à démontrer comment ils se sont préparés à toute éventualité.



Comme premier exercice simulé : un séisme d'une magnitude de 6,8 a frappé dont épicentre est à 25 km au nord est du chef-lieu de la wilaya de Médéa. Il a engendré 4 000 morts et des milliers de blessés et de disparus. Ce scénario catastrophe imaginé par la Protection civile qui vise à tester à travers cet événement, le fonctionnement des différents niveaux de la chaîne de commandement, en fonction de l'évolution du sinistre et la montée en puissance des renforts, l'action mutuelle des chaînes médicales et incendie et enfin tester le bon fonctionnement de la station V-Sat, soit la transmission des données. En marge de cet exercice de grande envergure, 44 détachements spéciaux de renfort et de première intervention (DRPI) de la protection civile ont été dépêchés sur les lieux en même pas deux heures. S'ajoutant à ces derniers, deux détachements de l'ANP affiliés à la première Région militaire se sont joints à cet exercice. 46 camps ont été installés dont deux l'ANP. Un centre de commandement et une cellule de communication pour coordonner et faciliter une bonne communication.

Toujours dans le chapitre de cette simulation, l'effectif humain total engagé dans cette manœuvre nationale s'élève à 10 000 éléments de la Protection civile tous grades confondus Parmi eux, près de 7000 pompiers appartenant aux détachements spéciaux de renfort et de première intervention. Une structure créée en 2005 après le séisme de Boumerdès en 2003, d'un détachement spécialisé dans le secours et le sauvetage relevant du régiment polyvalent du génie de combat de la 1ère Région militaire de l'Armée nationale populaire, ainsi qu'une équipe d'observateurs étrangers spécialisés dans la gestion des situations de catastrophe.

A noter la participation de la cellule mobile d'intervention des dangers chimiques, radiologique et 3 brigades cynotechnique durant les différentes étapes de l'exercice.

Au-delà de cet exercice à grande échelle, le directeur général de la Protection civile Lahbiri s'est rendu sur place pour le lancement officiel de cet exercice grandiose organisé pour la première fois dans l'histoire de la Protection civile. On apprend sur les lieux que l'objectif est d'évaluer sa préparation et des capacités de réponse à des situations d'urgence et de catastrophe, ainsi que l'organisation d'une manœuvre nationale de secours et de sauvetage dans les wilayas de Médéa et Djelfa, et ce, durant 3 jours.

Par ailleurs, la direction de l'exercice et l'encadrement technique de ce rassemblement sont assurés par des officiers supérieurs de la direction générale de la Protection civile spécialisés dans la gestion des catastrophes.

Racha Aoura

ILS RÉCLAMENT UNE FORMATION DE QUALITÉ

Les médecins résidents maintiennent le mot d'ordre de grève

L'APPEL à la grève lancé depuis plus d'une semaine par le Syndicat national des médecins résidents (SNMR) est maintenu. Les médecins résidents entameront demain une grève de deux jours à l'échelle nationale.

La principale cause de la grogne réside dans la formation. Les protestataires se disent insatisfaits de la progression et de la qualité de leur formation. Face à cette situation, les praticiens de la santé n'ont d'autre choix que de recourir à la grève afin de faire valoir leurs revendications. De nombreux centres hospitaliers universitaires seront, donc, paralysés pendant deux jours. Une assemblée nationale du SNMR d'évaluation est prévue le 28 mai 2015. Aussi, les médecins résidents ont décidé de boycotter des examens intercalaires en refusant l'arrêté 709 du 06/12/2010. Dans le même sillage, ils ont mis l'accent sur l'arrêté 358 du 7 mai 2011, promulgué par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui demandait aux doyens des facultés de surseoir à l'application de l'arrêté 709 et de considérer l'évaluation comme un acte pédagogique non sanctionnant et en les instruisant à œuvrer pour la représentation des résidents et à revoir les modalités d'évaluation. S'agissant des revendications des médecins résidents, elles portent sur la mise en place d'un dispositif réglementaire garantissant la progression de leurs carrières. L'organisation de cycles de formation, les méthodes d'évaluation et le rôle pionnier du collectif autonome des médecins résidents dans l'amélioration de la pédagogie sont les principales revendications. Le syndicat réclame également la réactualisation des programmes d'enseignement. «La méthodologie et la révision des mécanismes de l'évaluation ne doivent plus rester un projet», souligne-t-il. L'autre problème qui exaspère la communauté médicale est carnet du résident. Les protestataires exigent la conception d'un nouveau carnet, qui demeure l'une des plus importantes revendications, du fait qu'il permet une évaluation complète des acquis du médecin résident et, par conséquent, supprime le caractère sanctionnant des examens. «Le carnet du résident est un moyen d'évaluation du futur professionnel de santé. L'ancien carnet, est inadapté et dépassé, et ne respecte point les règles exigées par la médecine, comme il ne suit pas l'évolution de ce noble métier», précise le syndicat.

Lynda Louifi

MARCHE CONTRE L'INSÉCURITÉ À BÉJAÏA

«Plaidoyer pour plus d'efficacité dans la prise en charge des fléaux sociaux»

UNE FOULE nombreuse a pris part hier à une marche silencieuse contre l'insécurité dans la ville de Béjaïa et ses environs, organisée par la société civile. Plusieurs associations de quartiers activant dans plusieurs domaines ont participé à cette action, première du genre dans la ville de Béjaïa.

Les derniers évènements dramatiques qui ont endeuillé cette ville – deux homicides ont été commis à Tizi-Ahmed dans la municipalité de Tichy et dans la rue Bouaouina, dans la ville de Béjaïa, ont fait quatre morts – ont encouragé des membres de la société civile et le mouvement associatif à sortir dans la rue pour dénoncer l'insécurité qui y règne. Les animateurs de cette manifestation estiment qu' «il ne fait plus bon vivre dans la ville de Béjaïa, pourtant un havre de paix par le passé».

«Les familles sont agressées un peu partout, les vols se sont accentués, le trafic de drogue est devenu légion, le kidnapping et un nouveau fléau dans la wilaya, les homicides ont augmenté, la délinquance routière s'est accrue, la violence dans les écoles, la rue et les stades est devenue une réalité amère, etc.», nous a résumé M. Yanis Adjlia, l'un des animateurs de la marche qui s'est ébranlée de la maison de la Culture jusqu'au siège de la wilaya, où les intervenants ont vilipendé les pouvoirs publics, les invitant à renforcer la sécurité et la vigilance pour vaincre ces fléaux.

N. B.

UNE ACTIVITÉ QUI ÉCHAPPE AU CONTRÔLE DE L'ETAT

La vente à domicile, le nouveau phénomène

Un gros plan sur un secteur qui échappe au contrôle de l'Etat. Il s'agit de la vente à domicile.



En plein essor, la filière emploierait même, aujourd'hui, plus de 100 000 personnes en Algérie. Le porte-à-porte, ce mode de vente, vient des Etats-Unis après la crise de 1929 qui a frappé l'Amérique. Des colporteurs et des camelots se ruaient alors sur les maisons pour vendre, parfois à n'importe quel prix, des marchandises et des produits souvent avec échéances à des foyers frappés de plein fouet par la crise. Le phénomène a pris, depuis, une ampleur considérable dans le monde. Aujourd'hui, ce genre de vente existe chez nous, où des milliers de personnes proposent tous genres de produits dans l'enceinte même de leurs foyers. La vente à domicile, appelée aussi vente directe, est devenue une tendance chez beaucoup d'Algériens.

Dans les maisons, des femmes proposent à leurs voisines ou amies des vêtements et des produits cosmétiques venus de l'étranger, tandis que d'autres jeunes personnes ont loué des surfaces à l'intérieur des maisons parentales pour vendre plein d'objets et de marchandises. Sur le site Ouedkniss, très prisé par les Algériens, beaucoup de vendeurs à domicile proposent, photos à l'appui, des vêtements, des détergents, des cosmétiques et autres produits des prix imbattables par rapport à ceux proposés dans les boutiques. Ces vendeurs à domicile échappent à tout contrôle de l'Etat et, surtout, ne payent aucun centime aux impôts.

Les solutions «express» de DHL, UPS, Fedex et autres

Courrier rapide, expédition, dépôt de soumission, retrait de cahiers des charges, messagerie express, transport de marchandises sur toutes destinations, livraison à travers le territoire national 7/7 et 24/24, transport express de courriers et de colis, voilà quelques tâches qui sont assurées par des sociétés de transport de marchandises. DHL, Fedex, Algérie Courrier, UPS sont là quelques noms de sociétés de transport de marchandises et de courriers qui se sont imposées sur le marché national.

Des sociétés de renom auxquelles les Algériens s'adressent régulièrement pour transférer des colis, des documents, parfois sensibles, et des cadeaux vers des destinations outre-mer. Les retards enregistrés, il y a quelques décennies, dans la réception du courrier explique l'engouement pour les services qui proposent l'acheminement en un temps court. Plusieurs sociétés visées dans cette prestation de service ont été créées, dont DHL Express Algérie, Alger speed et de nombreuses autres qui, par le déploiement de certains moyens comme des motocyclettes et par les efforts fournie pour satisfaire les citoyens, tentent de «battre le record» de rapidité en matière d'acheminement de courrier.

Il ne s'agit pas seulement de lettres et de mandats, mais également de colis que les prestataires proposent d'acheminer, à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire national. Cette activité s'est développée dans notre pays pour concerner également le retrait et le dépôt de cahiers des charges, la distribution de cartes d'invitation et l'acheminement d'objets de valeur, chèques, contrats. Ces sociétés intéressent de nombreuses personnes qui pour faire acheminer une lettre en urgence, qui pour faire parvenir un colis dans les meilleurs délais ou encore pour assurer l'arrivée de cartes d'invitation en un laps de temps court. «Imaginez qu'une société cherche à organiser pour ses cadres un colloque dans quelques jours et que les participants habitent à des centaines de kilomètres, dans des lieux où la téléphonie et le fax sont indisponibles.

Nous nous chargeons d'acheminer ces invitation en un laps de temps court», dira un fonctionnaire de l'une des sociétés spécialisées dans l'acheminement du courrier. Nombre de ces sociétés proposent également d'assurer des courses et des achats en un temps court. «C'est pour les gens qui, occupés ailleurs ou immobilisés par une infirmité, ne peuvent pas effectuer ces démarches eux-mêmes. Nous leur proposons cette prestation de service», ajoute ce fonctionnaire.

Même chose quand vous voulez acheter un billet d'avion et que vous ne pouvez, pour une quelconque raison, effectuer le déplacement jusqu'à l'agence d'une compagnie aérienne. Nombre de ces sociétés proposent cette prestation de service. « Les gens sont de plus en plus nombreux à faire appel à nous pour différentes prestations, notamment l'achat de billetterie et autres prestations de service », ajoute ce fonctionnaire. «Nous travaillons avec les citoyens, les institutions, les ambassades, les banques, les aéroports, les ports et l'administration», note-t-il.

Les sociétés d'acheminement de courrier et de colis n'activent pas uniquement en Algérie, mais également vers l'étranger, comme le fait DHL International Courrier Algérie. «Toute la différence est que le courrier est, cette fois, acheminé vers l'étranger. Il s'agit pour nous d'assurer une place pour le courrier et les colis à bord des avions et des bateaux vers les pays concernés. Ce sont des démarches et une location d'espace auxquelles nous recourons au bénéfice des personnes qui nous sollicitent», explique un fonctionnaire de l'une des sociétés qui font dans cette prestation de service. La concurrence s'est installée dans ce domaine dans notre pays. Des sociétés étrangères faisant dans cette prestation de service se sont installées en Algérie où le marché est prometteur. Le groupe allemand DHL est installé dans notre pays depuis 1994. L'opérateur américain UPS l'est depuis 2003.

Gare aux objets volés vendus sur la Toile

Aujourd'hui, les sites Web spécialisés dans la vente et l'achat de produits, de maisons, de véhicules et de diverses marchandises ont connu un boom en Algérie. Derrière ce grand marché se cache un vaste plan d'escroquerie qui vise les acheteurs, sans que les particuliers se rendent compte de cela.

Combien de clients ont été victimes d'une arnaque via les sites de vente sur Internet ? Il s'agit, selon un gendarme enquêteur, de plusieurs centaines. «Oui, la vente sur Internet est devenue un refuge sûr pour des milliers d'escrocs, étrangers ou nationaux. C'est pour cela que nous appelons les consommateurs à être prudents. En revanche, nous avons ce qu'en appelle des patrouilles mobiles qui surveillent chaque objet vendu via les réseaux sociaux en particulier et en général sur la Toile. Sur ce plan, nous avons réussi à démanteler plusieurs réseaux nationaux et internationaux suite à des enquêtes menées sur les sites Web de ventes et d'achats», explique-t-il.

Par ailleurs, les pièces antiques enfouies sous les sites archéologiques du pays sont de plus en plus ciblées par des réseaux de trafiquants bien structurés qui recourent aux sites de vente sur Internet pour écouler leurs marchandises.

Une véritable fortune à chasser, dont le gain se chiffre par dizaines de milliards de centimes. En onze ans, pas moins de 11 000 pièces volées par des trafiquants sont récupérées par les gendarmes, suite aux enquêtes menées sur les réseaux sociaux. Une récente affaire traitée par les gendarmes d'Alger en est un parfait exemple.

En effet, les gendarmes de la section de recherches de Rouiba ont avorté, il y a quelque temps, une tentative de trafic de 28 pièces d'antiquité de très grande valeur à l'est d'Alger, suite à l'arrestation de deux dangereux trafiquants, un propriétaire de magasin de vente d'anciens meubles, sis rue Didouche-Mourad, Alger et son fournisseur, originaire de Rouiba, le nommé A.F.

La boutique en question proposait des antiquités sur les réseaux sociaux et même sur les sites Web spécialisés dans la vente par Internet. L'enquête des gendarmes a permis de localiser une personne qui faisait l'intermédiaire avec son complice, un commerçant d'antiquités sis à la rue Didouche-Mourad. Suite à ces premiers tuyaux, les gendarmes se sont rendus à ce magasin où ils ont découvert plusieurs objets de grande valeur qui remontent au XIXe siècle avec des fiches techniques, que le propriétaire de la boutique proposait à la vente pour des clients très spéciaux.

Parmi les anciens objets découverts il y avait des sabres qui remontent à une ancienne époque ainsi que des statuettes du XIXe siècle. Suite à cette découverte, les éléments de la section de recherches ont arrêté le propriétaire du magasin. Passé à l'interrogatoire, ce dernier a fini par passer aux aveux en dévoilant le nom de son fournisseur. Il s'agit d'une jeune personne demeurant dans la commune de Rouiba. C'est de chez cette personne que les objets d'antiquité portaient pour atterrir dans le magasin cité ci-dessus et qui, par la suite, sont vendus pour des clients étrangers, notamment des Européens via Internet (photos et prix envoyés par emails aux clients).

Ce fournisseur a été interpellé suite à une souricière qui lui a été tendue au centre-ville de Rouiba. Il a été arrêté en possession d'une épée très ancienne et de plusieurs échantillons de fiches montrant les photos et l'historique de plusieurs objets d'antiquité, utilisés pour les montrer à ses clients afin d'arriver à conclure un marché.

Un marché qui consistait à vendre ces objets contre des sommes d'argent considérables. Son arrestation, en flagrant délit, a permis de mettre à nu plusieurs secrets. En effet, le dénommé A.F s'est avéré être un vieux «routier» dans le trafic d'objets anciens. Il faisait cela depuis des années. Au cours de son parcours, il a vendu plusieurs objets de valeurs via la Toile, notamment des épées haut de gamme qui remontent au XIXe siècle. Son interrogatoire a permis aux enquêteurs d'avoir d'autres détails intéressants.

Ce trafiquant notoire a avoué qu'il réceptionnait des objets d'antiquité d'une autre main et lui ne faisait que les vendre, à son tour, au profit du propriétaire du magasin de Didouche-Mourad et gagner ainsi sa part d'argent.

Concernant le propriétaire du magasin, ce dernier a avoué, aussi, qu'il avait déjà acheté deux anciennes épées auprès de son fournisseur de Rouiba et que d'autres objets très anciens, provenant également de la même personne, étaient vendus dans sa boutique.

F. Sofiane

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE B.B.ARRERIDJ

DIRECTION DE L ADMINISTRATION LOCALE

ADRESSE / FBG DU 20 AOUT BBA

MATRICULE FISCAL / 098434015003436

TEL 035-68-24-47

AVIS D APPEL D OFFRES NATIONAL RESTREINT N /...05../.....2015

Le Wall de La Wilaya de B.B.Arreridj , Direction de l'Administration Locale ,lance un avis d'appel d'offres national restreint pour REALISATION DUNE SURETE DE DAIRA AVEC 08 LOGTS A MEDJANA

LOT02 : LOGEMENTS TOUT LOTS REGROUPES.

LOT03 : COURANT FAIBLE (RESEAUX DETECTION D'INCENDIE-RESEAUX INFORMATIQUE-RESEAUX TELEPHONIE)

Les entreprises nationales publiques ou privés qualifiées en Bâtiment comme activité principale catégorie 02 et plus pour lot 02, et les entreprises nationales publiques ou privés qui exercent des activités dans les domaines de (réseau informatique –réseau téléphonique –réseau detection d'incendie) pour lot 03 ; intéressées par le présent avis d'appel d'offres Peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges (offre technique et financière) auprès de la direction de l'administration locale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (Bureau des Marchés) contre paiement de 2000 DA versé au compte TW N°402.001.3 pour droit de retrait.

Les offres doivent parvenir à la Direction de l'administration locale de la wilaya de B.B.Arreridj 4 eme étages

Les soumissionnaires doivent déposer les plis dument remplies et paraphées et contenir deux enveloppes séparées l'une portant (offre technique) et l'autre (offre financière) dans une enveloppe extérieure qui devra être anonyme et ne comporte que la mention suivante

avis d'appel d'offres national restreint (ne pas ouvrir)

(REALISATION DUNE SURETE DE DAIRA AVEC 08 LOGTS A MEDJANA)

Lot n

chacune d'entre elles doit contenir les pièces et documents réglementaires suivants :

1-L'OFFRE TECHNIQUE :

- Cahier des charges (offre technique) remplis , cachet et signature du soumissionnaire
- Déclaration à souscrire portant date, cachet et signature du soumissionnaire
- Déclaration de probité portent date ,cachet,et signature du soumissionnaire
- Cahier des clauses administratives générales
- Cahier des prescriptions techniques
- Copie légalisée du registre de commerce du soumissionnaire
- Copie de la qualification du soumissionnaire
- Copie du statue de l'entreprise s'il s'agit de société SNC-SARL-EURL -SPA
- Bilan financier de l'entreprise de l'année -2011-2012-2013 dûment approuvé par services des impots
- copies de l' Attestation de dépôts des comptes sociaux pour sociétés
- Copie des certificats de mise à jour (CNASAT –CASNOS –CACOBATPH)
- Copie de l'extrait de rôle
- Copie de la carte d immatriculation fiscal NIF
- Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant ou directeur général s'il s'agit de société
- Toutes Les Documents et Les références professionnelle de la société - projet déjà réalises avec présentation des attestations de bonne exécutions ou RECAP marche avec PV de réception final
- Copies de la carte d immatriculation statistique NIS
- Attestation d'affiliation ou déclaration d'affiliation cnas+ diplômes et attestations de succès+contrat anem et pré-emploi .
- Liste matériels établis par un huissier de justice en 2015 accompagnées par les cartes grises et les assurances en cour de validité.
- Planning de réalisation .

Observation / -Tous les documents présentés doivent être en cours de validité durant l'appel d'offres.
- Les soumissionnaires doivent présenter tout les documents qui prouvent leurs qualifications et doivent être en arabe ou en français , chaque document d'une autre Langue doit être accompagner d'une traduction officielle

2-OFFRE FINANCIERE .

1-Lettre de soumission portant date, cachet et signature du soumissionnaire

2-Documents relatif aux prix Bordereau des prix unitaires portant date, cacher et signature du soumissionnaire

3-Documents relatif aux Devis quantitatif et estimatif portant date, cacher et signature du soumissionnaire

La durée des préparation des offres est fixe a vingt jour 21 jours par référence a la date de sa première parution dans le bulletin official des marches ou la presse .

Si le jour de Louverture des plis technique et financière coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal la durée des préparations des offres est proroge jusqu au jour ouvrable même date

Le dépôts des offres aura lieu le jour et l heurs de limites de dépôts des offres correspondant au dernier jour date limite de dépôt des offres est fixée de 08 h a 09.30 h .

l'ouverture des plis technique et financiers aura lieu publiquement au siège de la Direction de l'Administration locale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (Bureau des Marches) le jour de la date de dépôt des offres à 10.00 heures

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de limite de dépôt des offres plus délais de préparation des offres .

Le Jeune Indépendant du 25/05/2015 / ANEP N° 326 892

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya De Bordj-Bou-Arreridj
Daira de Mansoura
Commune d'Ouled Sidi Brahim

AVIS D'Appel d'offres national Restreint
PROJET : aménagement urbain a tizi kachouchen

La P/APC de la commune d'Ouled Sidi Brahim, lance un avis d'appel d'offres national Restreint , relatif à la : *aménagement urbain a tizi kachouchen* Les entreprises qualifiées en construction (Activité Principale) catégorié UNE et plus interessées par le présent avis , doivent retirer le cahier des charges d Bureau-Service marché-Commune d'Ouled Sidi Brahim , Daïra de Mansoura , Wilaya de Bordj-Bou-Arreridj, contre le versement du montant de : Trois mille dinars algeriens (3.000,00 DA) non remboursable, versés au profit du trésorier communal de Mansoura.

Les offres comportent 02 dosssier, doivent etre accompagneés des pièces reglementaires suivantes :

1-L'OFFRE TECHNIQUE :

1. **Une déclaration à souscrire dument remplie en langue arabe, signée, cachetée et datée.**
2. **Une déclaration de probité dument remplie en langue arabe, signée, cachetée et datée.**
3. **L'offre technique aux soumissionaires doit etre signée et paraphée.**
4. **Certificat de qualification et de classification *en construction* (Activité Principale) catégorié Une et plus, photocopie, valable au jour de présentation de l'Offre.**
5. **Régistre de commerce(photocopie).**
6. **Le bilan fiscal des trois dernieres années -2012/2013/2014 (photocopies l'egalisés).**
7. **Copié d'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrés par le centre national des registres commerce pour les sociétés concernées.**
8. **Statut de l'entreprise (dans le cas d'une SARL-Eurl-SNC)**
9. **Les attestations des mises à jour (CNAS-CASNOS-CACOBATH) photocopiés.**
10. **Un extrait de rôle -moins de 03 mois-.**
11. **Carte d'Immatriculation fiscale.**
12. **Un extrait de casier judiciare du soumissionnaire (dattant de moins de 03 mois original).**
13. **Références professionnels et attestations de bonne execution (les 03 dérnieres années).**
14. **Liste des moyens humains ou contrats visés par la CNAS de l'année avec attestations de succés.**
15. **Liste des moyens materiels etablie par un huissier de justice (2013 ou bien 2014) avec cartes grises lisibles et attestations d'assurances(année 2014).**
16. **Planning de realisation.**

Remarque : tous les documents doivent etre valables le jour d'ouverture des plits et les photocopiés.

1-L'OFFRE FINANCIERE :

1. **Lettre de soumission remplie en langue arabe, signée, cachetée et datée.**
2. **Bordreau des prix unitaires remplie en langue arabe, signée, cachetée et datée.**
3. **Devis quantitatif et estimatif remplie en langue arabe, signée, cachetée et datée.**
4. **Reçu de versement.**

Les offres doivent etre adressées à Monsieur le Président de l'APC d'Ouled Sidi Brahim sous double enveloppe cachetée et fermée (Offre Technique et Offre Financiere).
L'Enveloppe extérieure doit etre anonyme ne portant que la mention suivante :

A MONSIEUR DE PRESIDENT DE L'APC D'OULED SIDI BRAHIM
AVIS D'Appel d'offres national Restreint
PROJET :aménagement urbain a tizi kachouchen

La durée de préparation des offres est fixée à vingt un(21) jours et ce ,à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépot des offres sont fixées au dernier jour de la durée de préparation des offres a 14H00.

Si ce jour coincide avec un jour férie ou un jour de repos légal,la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant .

Les soumissionnaires sont invités a assister a l'ouverture des plis techniques financiers qui se tiendra a 14h15 à l'adresse du dépôt des offres .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatrvingt dix(90) jours calendaire saugmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 25/05/2015 / ANEP N° 326 895

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DAIRA D'AIN-BESSEM
COMMUNE D'AIN-BESSEM
N I F: 091410359086129

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°02/2015

Un avis d'appel d'offres National ouvert est lancé par le Président de l'A .P.C pour la réalisation du projet suivant :

Aménagement urbain : Voie Reliant CW 97 Cite Rachid Abdelkader

Les Entreprises qualifiées, peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique de l'A .P.C contre le paiement de la somme de 1.000.00 D.A

Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes :

I- Offre Technique:

01-Déclaration à souscrire
02-Déclaration de probité.
03-Le cahier des charges signé et paraphé par l'entreprise
04-Le certificat de qualification et de classification (Photocopie)
05-Une copie du registre de commerce (Photocopie)
06-Le casier judiciaire datant moins de trois mois (Copie Originale)
07-Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATP (Photocopies)
08-L'Extrait de rôle de moins de 03 mois (Copie Originale ou Photocopie).
09-Liste du matériel avec justificatifs (cartes grises+ attestations d'assurances (Photocopies)
10-Un état des moyens humains
11-Les références professionnelles et les attestations de bonne exécution

II- Offre Financière:

01-Lettre de soumission
02-Devis quantitatif et estimatif
03-Planning de réalisation.

Les offres doivent être adressées à Monsieur Le Président de l'assemblée populaire de la commune d'Ain Bessem l'enveloppe extérieure ne porte que la mention "SOUMISSION A NE PAS OUVRIR"avis d'appel d'offre (l'intitulé du projet)

Le délai de retrait des offres est fixé à 15 Jours à compter de la date de la première parution du présent avis au premier quotidien national.

Les Offres doivent être déposées auprès du Bureau des Marchés de l'A.P.C à partir de 13h 00 le dernier jour correspondant la date limite de retrait des offres.

L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour à 14 Heures correspondant la date limite de retrait des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 180 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 25/05/2015 / ANEP N° 326 879

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
WILAYA DE TIPASA

MISE EN DEMEURE

Projet : Acquisition et installation d'un scanner pour l'hôpital de Koléa

La société SARL Aurès Médical, titulaire du marché n° 095 du 20/03/2014 relatif à l'acquisition et installation d'un scanner hélicoidal 16 barrettes pour l'hôpital de Koléa, conclu avec la wilaya de Tipasa-Direction de la santé et de la population, est mise en demeure de livrer l'équipement objet du marché sus-cité sous huitaine. Dépassé ce délai, je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur (article 29 du contrat).

Le Jeune Indépendant du 25/05/2015/ANEP N° 326 598

REUANREPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Dar El Beida
Commune de Bab Ezzouar
936 SP / 2015
Rel / Anep / 2015

Mise en Demeure

L'entreprise **EURL ENCOR** demeurant à **Cite 618 logts BT 30 cage 03 N°02, MOHAMADIA – ALGER**, titulaire d'un marché **N°:14/2014** en date du **07/12/2014** ***REALISATION DE TERRAINS DE JEUX DE PROXIMITE A TRAVERS LE TERRITOIRE COMMUNAL.***

- Site 01 : cité 05 juillet « parc J.P. TITOU » terrain A
- Site 02 : cité el djorf « proximité du lycée MAZARI »
- Site 03 : cité RABIA Tahar « proximité de la mosquée »

Et l'ODS de démarrage N° 126/SP/2015 en date de 07/01/2015.

Et mise en demeure en vue :

- D'approvisionner le chantier en quantité de matériaux suffisante.
- De renforcer le chantier aux moyens humains et matériels.

Et cela dans un délai de trois (03) jours dès la parution de cet avis.

Faute de quoi, l'administration se ferra dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 25/05/2015/ANEP N° 326 880

REUANREPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Dar El Beida
Commune de Bab Ezzouar
936 / SP / 2015
Rel / Anep / 2015

Mise en Demeure «02»

L'entreprise **SARL/ETPHB YAKOUB** demeurant à local N° 05, Route Beni Doula, Tizi Ouzou, titulaire d'une convention N° 08/2014 en date du 17/12/2014 relative aux travaux d'aménagement d'une placette centrale à cité EL-Djorf, commune de BAB EZZOUAR.

Et l'ODS de démarrage N° 128/SP/2015 en date de 07/01/2015.

Et mise en demeure en vue :

- D'approvisionner le chantier en quantité de matériaux suffisante.
- De renforcer le chantier aux moyens humains et matériels.

Et cela dans un délai de trois (03) jours dès la parution de cet avis.

Faute de quoi, l'administration se ferra dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 25/05/2015/ANEP N° 326 882

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00















REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BOUIRA
COMMUNE DE BOUIRA
MATRICULE FISCAL : 0967.1001.9051137

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la commune de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'Appel d'Offres National Ouvert n°13/2015 publié au quotidien "LE JEUNE INDEPENDANT" le 15/04/2015 et "EL AKHBAR" le 15/04/2015 relatif à L'ACQUISITION DE FOURNITURE DE VOIRIE (ECLAIRAGE PUBLIC), Que suite à l'étude et examen des offres par la commission d'analyse en date du: 05/05/2015 le résultat a été comme suit :

N°	Désignation des Lots	Nombre de Plis	Observations
01	- *Acquisition de fourniture de voirie (eclairage public)*	*04*	- *disqualifier techniquement*

Le Jeune Indépendant **du 25/05/2015 / ANEP N° 326 800**

REPUBLQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya/ BBARRERIDJ
DAIRA/ BBARRERIDJ
COMMUNE/ BBARRERIDJ
NIF// 098434015066717

AVIS D'ANULLATION ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformement au decret presidentiel 10/236 du 07/10/2010
Modifie et complete portant reglementation des marches public
Le President de L'APC de BBArreridj informe que l'avis
D'attribution Provisoire Publie sur les journaux Le jeune Indépendant et El Maoued .
Que L'opération/ Fournitures Divers Pour Les Services De La Commune" Lots - **et annulée pour motif suivant // Désistements des Fournisseur Comme Suit/**

Lot	DESIGNATION	LE SOUMISSIONNAIRE Désistés	OBSERVATION
01	Lot voiries et jardinages	Khodour yakot	Désistés
02	Lot Plomberie Sanitaire	Khodour yakot	Désistés
03	Lot Soudure	Khodour yakot	Désistés
04	Lot menuiserie	SARL Yes Mob	Désistés

Le reste de l'avis D'attribution sans changement.

Le Jeune Indépendant **du 25/05/2015 / ANEP N° 326 811**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

Etablissement Public Hospitalier de Boufarik
NIF :0900571311
n°505

Avis d'annulation d'avis d'appel d'offre National ouvert

Conformément aux dispositions de ***l'article 49*** *alinéa 02 et* ***l'article 114*** *du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchées publics, modifié et complété. Le Directeur de l'établissement public hospitalier de Boufarik, déclare l'appel d'offres national ouvert, relatif à l'approvisionnement en « **réactifs, instrumentation et autres produits à usage** » annulé pour tous les lots.*

Le Jeune Indépendant **du 25/05/2015 / ANEP N° 326 754**

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DAIRA DE BORDJ ZEMMOURA
COMMUNE DE TASSAMEURT
N° Fiscal : 098434295070317

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des deux articles 44 et 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, Le Président de l'Assemblée Populaire communale de *tassameurt* informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N° 02/2015 paru aux quotidiens nationaux : ALDjAZAiR ELDjADIDA en date du 03/03/2015 et Le Jeun Indépendant en date du 03/03/2015, relatif au projet Réalisation de la route amara; Qu' après étude d évaluation technique des offres, la consultation a été provisoirement attribuée selon le tableau suivant:

N°	Entreprise	Montant offre	Montant corrigé	DÉLAI	OBSERVATIONS
01	EURL BAHEFIR NADIR	13.907.790.00	13.907.790.00	...0Mois	Qualifie Moins disant

Conformément aux dispositions des deux articles 49 et 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire qui conteste peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Tout soumissionnaire intéressé à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre technique peut se rapprocher de la commune des *tassameurt*, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis d'attribution provisoire.

Le Jeune Indépendant **du 25/05/2015 / ANEP N° 326 802**

INVITÉ AU FORUM DE DAVOS EN JORDANIE

Le boucher Shimon Peres aux premiers rangs

Au Forum économique mondial (WEF) consacré cette année à la région dite MENA(Moyen-Orient et Afrique du Nord), un qualificatif tendant à remplacer « Monde arabe », et qui se tient près de la mer Morte en Jordanie, il y a un invité de choix : Shimon Peres. Personne ne semblai offusqué par la présence de l'ex président sioniste et boucher de milliers de femmes et d'enfants de Gaza.



Rien de surprenant qu'il s'agisse de l'ancien président Shimon Peres, hôte coutumier de cette rencontre qu'il ne rate jamais pour défendre « la cause sioniste ».Assis au beau milieu des dirigeants arabes, il se sentait comme chez lui, et personne autour de lui ne semblait lésé par sa présence.Le choix de sa place semble avoir été bien préparé.Il n'est séparé de l'ancien chef de la ligue arabe et ancien ministre égyptien des AE Amro Moussa que par le jeune ministre autrichien des AE. Ce qui ne l'a pas empêché d'échanger la discussion avec lui, puis de la continuer plus aisément une fois le ministre autrichien s'est retiré !! Ce sont certains journaux égyptiens qui ont capté cette présence et l'on stigmatisée, à l'instar d' « al-Yaoum as-Sabea » (le septième jour).Comme certains medias marocains ont stigmatisé la présence d'Abdelillah BenKirane, le dirigeant du parti marocain islamiste « Justice et développement » lequel avait selon le site « Le 360 » violemment critiqué l'invitation adressée par le Maroc à Peres pour participer à une rencontre organisée par la fondation Clinton à Marakech.Il y aussi, selon les rares photos qui ont été prises, son accolade très chaleureuse avec le chef de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et non moins chaleureuse avec le chef du Kurdistan irakien Massoud Barzani. En revanche, le vice-Premier ministre irakien Baha' al-Aaraji a quitté la salle, dès l'arrivé de Peres, comme le rapporte le porte-parole du gouvernement irakien, cité par l'agence palestinienne Sama News. Il était le seul dirigeant arabe à avoir pris cette décision. Quant à Ayyad Allawi, chef de parti politique irakien, présent dans la salle, il semblait ne pas être dérangé par la présence du boucher sioniste. Perez, en première ligne certes, n'a pas été placé aux côtés de l'hôte du forum, le roi Abdallah de Jordanie qui avait à ses côtés le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi. Très peu de medias arabes ont couvert la présence De l'ex président israélien au forum qui n'a pas raté l'occasion de se faire remarquer, en donnant une conférence de presse entre autre. De nombreux journalistes arabes ont quitté la salle dès que Peres s'était installé au pupitre. Dans la conférence de presse, Peres a mis l'accent sur la nécessité d'une coopération israélo-arabepour lutter contre le « terrorisme islamique », tout en rendant hommage au roi de Jordanie Abdallah et à l'égyptien Abdel Fattah al-Sissi.

R. I.

SYRIE/LIBAN

De nouvelles régions libérées par la résistance au Qalamoun



L'ARMÉE syrienne et les combattants de la résistance libanaise poursuivent leur avancée dans le massif du Qalamoun et libèrent des collines et des régions supplémentaires, infligeant de lourdes pertes aux terroristes.Ce samedi, ils ont pris le contrôle de la colline de Sadr el-Boustan, au nord du mont Talaat Moussa, située à une altitude de 2600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette colline surplombe le reste du jurd de Flita et de Jarajir, ainsi qu'une grande partie du jurd d'Aarsal. Le vice-secrétaire général du Hezbollah cheikh Naïm Qassem a assuré que la résistance est décidée à libérer les territoires occupés des takfiristes, qui occupent 400 km² des territoires libanais dans le jurd d'Aarsal. « La résistance continuera à les pourchasser, mais malheureusement, d'aucuns leur assurent une couverture politique et accepte leur occupation », a-t-il dit dans une cérémonie estudiantine dans la Banlieue sud de Beyrouth.Cheikh Qassem a lancé un appel au courant du Futur pour oeuvrer de concert à la libération de la terre. « Nous sommes prêts à coordonner avec le Futur en vue de libérer ensemble notre terre, et s'il préfère recourir à l'Etat libanais via le gouvernement, nous accepterons que le gouvernement prenne des décisions convenables pour libérer la terre. Mais si aucune mesure n'est prise en ce sens, nous sommes décidés de faire ce qui est nécessaire pour protéger notre peuple, notre pays et libérer nos terres du terrorisme takfiriste », a-t-il dit.Réagissant aux politiciens qui appellent le Hezbollah à se mettre de côté et à laisser aux forces militaires le soin de combattre les terroristes, Cheikh Qassem a cité l'exemple de l'Irak: « A Ramadi, les politiciens ont dit qu'ils ne veulent pas de forces paramilitaires pour ne pas créer de zizanie entre sunnites et chiites. Daech est ensuite entré dans toute la région et a pris le contrôle total d'al-Anbar ». Par ailleurs, les renseignements de l'armée libanaise dans la Békaa ont réussi à arrêter Abdel Nabi Roumieh et son fils Alaaedine à Bar Elias. Tous les deux appartiennent au front terroriste al-Nosra.Habitant dans une villa à 20 mètres de la route principale, les deux terroristes possédaient 20 téléphones portables et des ordinateurs. Sachant qu'Alaaedine est manchot depuis les derniers affrontements du Qalamoune. **R. I.**

FRANCE/ALLEMAGNE

Un char binational pour défier le russe T-14 Armata

LA PRÉSENTATION du nouveau char russe T-14 Armata lors du défilé du 9 mai sur la place Rouge a poussé Paris et Berlin à chercher une « réponse adéquate », estime le quotidien Die Welt.L'Allemagne et la France ont l'intention de créer un char capable de rivaliser avec le T-14 Armata, rapporte le journal allemand Die Welt, citant un rapport rédigé par le ministère allemand de la Défense pour le Bundestag.Après avoir rappelé que la durée de vie des chars Léopard 2 expire en 2030, le rapport indique que les spécialistes allemands et français étudient déjà les caractéristiques du futur char. « De nouvelles conceptions et technologies doivent être élaborées entre 2015 et 2018 avec le concours de l'industrie allemande », souligne Die Welt.

SYRIE

Les soldats assiégés Jisr al-Choughour libérés

LE PRÉSIDENT syrien Bachar al-Assad a rendu hommage aux soldats syriens qui ont été évacués, après un siège de 27 jours dans l'hôpital de Jisr al-Choghour, au nord-ouest de la Syrie.La ville de Jisr al-Choughour, dans la province d'Idleb, située à 129 km de la Turquie, était tombée le 25 avril aux mains de la branche d'al-Qaïda en Syrie, le front Al-Nosra, et de ses alliés rebelles, grâce à un soutien turc avéré, après de brefs combats et un retrait de l'armée, à l'exception de l'hôpital qu'ils assiégeaient.Quelque 5.000 miliciens étrangers ont traversé la frontière turque quelques jours avant le lancement de la bataille pour occuper cette ville.

EGYPTE

Morsi et des figures de la révolte jugés pour « outrage à magistrat »

L'EX-PRÉSIDENT égyptien Mohamed Morsi était jugé ce samedi au Caire aux côtés de dirigeants de l'opposition, dans un nouveau procès pour « outrage à magistrat » qui illustre la répression lancée par les autorités contre toute dissidence.Morsi, destitué en juillet 2013 par l'ex-chef de l'armée et actuel président Abdel Fattah al-Sissi, a déjà été condamné à mort pour son rôle dans des évasions massives de prison et des violences durant la révolte de 2011 qui chassa Hosni Moubarak du pouvoir.Dans le procès qui s'est ouvert samedi, et rapidement ajourné au 27 juillet, 25 personnes sont jugées, dont des dirigeants de la confrérie des Frères musulmans de Morsi et des figures des mouvements laïques et de gauche, fer de lance du soulèvement de 2011.

DIXIT

« (…) Ainsi avons-nous été choqués, depuis cinq années, par le changement radical de votre politique à l'égard des pays de la région. Et ceci, du fait de votre participation à la destruction de la Libye, son État, sa société, ses infrastructures et son peuple. La Libye était pourtant un bon marché pour vos produits agricoles et industriels… »

Ahmed Manaï, personnalité tunisienne s'adressant à Erdogan

« L'Union européenne, dont 23 des 28 pays sont en même temps membres de l'Otan, se trouve ainsi liée à l'Otan sous commandement états-unien (le Commandant suprême allié en Europe est toujours nommé par le président des États-Unis). L'Alliance qui, déclare Stoltenberg, ''est en train de réaliser le plus grand renforcement de la défense collective depuis la fin de la Guerre froide'' »

Manlio Dinucci, analyste politique italien

« La Macédoine vient de placer hors d'état de nuire un groupe armé dont elle surveillait les commanditaires depuis au moins huit mois. Elle a prévenu ainsi une nouvelle tentative de coup d'État, planifiée par Washington pour le 17 mai. Il s'agissait d'élargir à la Macédoine le chaos déjà installé en Ukraine de manière à prévenir le passage d'un gazoduc russe vers l'Union européenne »

Réseau Voltaire

CE QU'IL FAUT SAVOIR

MALADIE SILENCIEUSE, l'ostéoporose peut pourtant avoir des conséquences pénibles sur le quotidien, notamment quand elle se manifeste par sa complication la plus douloureuse : la fracture

Peut-on guérir de l'ostéoporose ?
Grâce à un traitement régulier, on peut lutter efficacement contre cette maladie « silencieuse ». L'absence de symptômes gênants peut inciter à arrêter trop précocement le traitement. Dès lors, les bénéfices seraient perdus.

L'exercice physique est-il bon pour prévenir l'ostéoporose ?
En renforçant la musculature et en activant la circulation, l'exercice physique aide à fortifier notre squelette. Les pratiques les plus recommandées pour la bonne santé des os sont celles qui induisent un contact pied/sol.

Un régime riche en produits laitiers suffit-il à éviter l'ostéoporose ?
Le calcium contenu dans le lait, le fromage, les yaourts et certaines eaux minérales constitue un apport indispensable tout au long de la vie. Cette consommation de produits riches en calcium est nécessaire mais ne met pas à l'abri de l'ostéoporose.

Peut-on voir une ostéoporose chez l'homme ?
L'ostéoporose, dont la fréquence augmente au moment de la ménopause, semble réservée aux femmes. Il n'en est rien et l'ostéoporose sénile concerne bien les deux sexes.

Peut-on être atteint d'ostéoporose à 30 ans ?
Atteignant le plus souvent les femmes ménopausées, l'ostéoporose peut cependant toucher des populations plus jeunes.

Une personne de 30 ans peut-elle souffrir d'ostéoporose ?
Oui. L'ostéoporose peut toucher une personne de 30 ans, (homme ou femme) si celle-ci a un capital osseux de départ trop bas et des facteurs de risque qui accélèrent la perte osseuse : facteurs génétiques ou d'environnement, maladie ou traitement susceptible d'entraîner une ostéoporose.
Cependant l'ostéoporose touche davantage les femmes à la ménopause (du fait de la carence en œstrogènes) et les personnes âgées (du fait du vieillissement osseux et de la carence en vitamine D et en calcium).
Seule une ostéodensitométrie peut confirmer ou infirmer la présence de la maladie avec ou sans fracture : cet examen-clé mesure avec précision la densité minérale osseuse. Plus la valeur mesurée est basse, plus l'ostéoporose est avancée.

SELON LE PR DERGUINI CHEF DU SERVICE GYNÉCOLOGIE À L'HÔPITAL DE KOUBA

L'ostéoporose tue plus que le cancer du sein chez la femme ménopausée

L'ostéoporose, maladie caractérisée par la fragilité excessive du squelette, tue plus que le cancer du sein chez la femme ménopausée, a relevé vendredi à Alger, le professeur en génécologie obstétrique, président de la société algérienne d'étude et de recherche sur la ménopause (SAERM), Mourad Derguini, en marge du 13e congrès de la SAERM.



Le Pr Derguini, également chef du service gynécologie à l'hôpital de Kouba a expliqué que «l'ostéoporose, qui intervient essentiellement entre 55 ans et 65 ans chez la femme, évolue silencieusement et tue plus que le cancer du sein, le type le plus répandue des cancers chez la femme".
Il a souligné que 25 % des femmes souffrant des fractures du col du fémur, meurent dans l'année des complications entraînées par l'état grabataire, affirmant que le cancer du sein "ne tue pas autant».
«Chez la femme ménopausée, la carence hormonale due à l'absence d'œstrogènes va être préjudiciable à tous les organes, et il n'est pas un organe chez la femme qui ne va pas en souffrir, dont l'os en premier, d'ou la nécessité d'un traitement hormonal substitutif", affirme le spécialiste.
Par ailleurs, M. Derguini indique que le système cardiovasculaire se dégrade aussi à cette tranche d'âge.
"Pendant qu'elle produit des œstrogènes, la femme a moins de risque de faire des accidents vasculaires cérébraux et moins d'infarctus que l'homme, mais arrivée à la ménopause, elle le rattrape et le dépasse", a-t-il dit.
Le traitement hormonal substitutif permet de redonner cette protection, à condition que ça se fasse le plus tôt possible, après un diagnostic médical, et sous surveillance médicale.
Selon ses propos, il a été prouvé que le traitement hormonal substitutif a son effet sur le cerveau, puisqu'il est "une bonne prévention contre la maladie d'Alzheimer". Le spécialiste explique néanmoins que la ménopause n'est pas une maladie mais juste une étape physiologique qui entraîne des maladies. En Algérie, elle intervient en moyenne à l'âge de 51 ans. Les signes directs de la ménopause sont les bouffées de chaleur, l'anxiété, l'insomnie, nervosisme et la petite déprime. Certaines femmes n'en souffrent pas, mais les dégradations silencieuses de la ménopause sont "inévitables". Interrogé sur les risques du traitement hormonal substitutif, M. Derguini affirme que "dire qu'il provoque le cancer du sein est erroné, car ce dernier est génétique sur 99%".
Les études montrent que la mortalité due au cancer de sein chez les femmes qui sont sous traitement hormonal substitutif est inférieur à celle des femmes qui ne sont pas traitées, a relevé le spécialiste.
Une femme ménopausée a 40 fois plus de risque de mourir de son cœur que de son sein, a-t-il encore dit.
Cette manifestation scientifique a vu la participation de plus de 400 praticiens, dont des gynécologues algériens, français, tunisiens, mauritaniens, marocains, mais aussi des cardiologues, rhumatologues, et médecins généralistes.
Au 13eme congrès de la SAERM, créée en 2000, ont été abordés durant deux jours, les différents thèmes de la ménopause et d'autres thèmes de génécologie obstétrique.

Maladie silencieuse, l'ostéoporose peut avoir des conséquences pénibles

MALADIE SILENCIEUSE, l'ostéoporose peut pourtant avoir des conséquences pénibles sur le quotidien, elle est une affection fréquente, tout particulièrement chez la femme après la ménopause chez 25 % des femmes de plus de 65 ans et 50 % des femmes de plus de 80 ans en sont atteintes.
Il faut savoir que l'ostéoporose est une maladie osseuse qui associe à la fois une diminution de la densité de l'os et des modifications de son architecture interne. L'os est plus fragile et, par conséquent, le risque de fractures est important.
L'os est un tissu vivant qui se reconstruit en permanence pour rester solide. Ce renouvellement est le fruit du travail de



deux types de cellules des cellules qui détruisent l'ancien os (ostéoclastes) et d'autres cellules qui fabriquent le nouvel os (ostéoblastes). Lorsque tout va bien, les activités de destruction et de reconstruction s'équilibrent. De nombreux facteurs interviennent dans cette régulation. Les plus connus sont la vitamine D et les hormones sexuelles (notamment les œstrogènes et les androgènes). Un manque de vitamine D ou une baisse de production d'hormones sexuelles peut perturber cet équilibre. La destruction l'emporte alors sur la reconstruction.
Chez certaines personnes, cette perte de masse osseuse est sans conséquences graves. Chez d'autres, une ostéoporose peut apparaître.
Les spécialistes soulignent que les fractures liées à l'ostéoporose sont le plus fréquemment les fractures vertébrales (50 000 à 75 000 chaque année), les fractures du col du fémur (50 000 chaque année) et les fractures du poignet (35 000 chaque année).
Le risque d'ostéoporose est d'autant plus marqué que les facteurs favorisants se cumulent ou sont associés à d'autres facteurs l'inactivité physique ou une immobilisation prolongée, une carence en vitamine D (notamment par manque d'ensoleillement en hiver, chez les personnes âgées à mobilité réduite), et une carence en calcium due à un apport insuffisant ou à un régime inapproprié (riche en sel, en protéines et/ou en café), qui favorise la fuite de calcium dans les urines.

Rendez- vous scientifique

15e Congrès de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale du 29 au 31 mai 2015 à l'hôtel Sheraton d'Alger
Les 15e Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale, se tiendra du 29 au 31 mai 2015 à l'hôtel Sheraton d' Alger, avons-nous appris auprès de la présidente de la LLAAR, le Pr Aicha Rezig Ladjouze.
-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba
Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba
Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations
Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.
- 7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran
-Une journée sur la santé mentale le 2 juin au CHU d'Oran
La prise en charge psychiatrique des patients à pathologies lourdes dans un hôpital général sera au centre d'une journée, prévue le 2 juin au Centre hospitalo-universitaire d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs.
Cette journée autour des enjeux de la psychiatrie à l'hôpital général réunira des experts de différentes disciplines venant de plusieurs régions du pays pour débattre de la place de la psychiatrie au sein des établissements de soins généraux.
La psychiatrie à l'hôpital général est un thème d'actualité et sa pratique suscite un vif intérêt. Il sera question de définir les champs d'interventions communes entre la médecine générale et la psychiatrie, l'ensemble de ces démarches et pratiques est communément appelé «Psychiatrie de liaison», qui représente une discipline à part entière exigeant des compétences à la fois psychiatriques et médicales. Il traitera, entre autres, du Programme national de santé mentale : place des hôpitaux généraux, l'impact de la dépression dans les pathologies cardiaques, les Troubles mentaux chez les hémodialysés, Le rôle du psychiatre dans la prise en charge de l'obésité en chirurgie bariatrique et la Prise en charge des suicidants à l'hôpital général".
- 3e journée de gastroentérologie de l'HCA /1er RM - 27 mai 2015 à Alger
- 7e congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest « Er-razi » - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 2e entretiens d'endocrinologie le 30 mai 2015 à Oran
- 4e Journées Urologiques Nationales d'Annaba (JUNA 2015) - 12 et 13 juin 2015 à Annaba
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

16e FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN EN ALGÉRIE

La môme Piaf par Ramona

Dans son spectacle Dans le tourbillon de la chance, présenté dans la soirée de ce samedi 23 mai, au Centre culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne à Alger, la comédienne Ramona Olteanu de Roumanie rend hommage à la regrettée Edith Piaf.



Mis en scène par Matei Varodi, le spectacle musical Dans le tourbillon de la chance est inhérent à la vie et aux chansons de l'icône de la musique populaire française Edith Piaf (1915-1963). La comédienne Ramona Olteanu a incarné cette célèbre chanteuse qui a transcendé toutes les frontières, cette chanteuse au parcours tumultueux qui a touché les cœurs de tout un chacun dans le monde. Cette artiste roumaine explique que «Edit Piaf a écrit un livre dans lequel elle présente de nombreux moments de sa vie. Le livre, qui s'intitule Au bal de la chance, traduit en roumain, a constitué la base de l'inspiration pour ce spectacle. J'ai essayé de valoriser spécialement les moments clés de la vie d'Edit Piaf. Le spectacle met en valeur le conte de l'amour comme élément fondamental du destin. Un spectacle sur la nécessité de communiquer, sur le sacrifice et le dévouement qui conduisent à d'extraordinaires succès artistiques mais aussi à d'énormes retombées». Présentée dans le cadre du présent Festival culturel européen en Algérie, cette pièce en langue roumaine reprend les principaux passages des mémoires d'Edith Piaf : Au bal de la chance, 1958. Elle évoque son enfance difficile, ses débuts à la scène ou encore ses amours tragiques, autant de souvenirs illustrés par les beaux succès de «la môme», interprétés en français par Ramona Olteanu accompagnée du pianiste George Popa.

La mise en scène est minimaliste, elle est soutenue par des photos de la chanteuse et les sous-titres en français du texte sont projetés sur un écran. Ce monologue a réussi à conquérir le public algérois grâce au talent de la comédienne qui a su incarner son personnage avec justesse, de l'avis de nombreux spectateurs. Le succès de la comédienne, fortement applaudie à la fin de la représentation, tient aussi à ses grandes capacités vocales dans l'interprétation de chansons intemporelles comme Milord, La vie en rose ou encore Hymne à l'amour. Ce dernier titre, écrit par Edith Piaf après le décès tragique de son grand amour, le boxeur Marcel Cerdan, dans un accident d'avion, sera un des moments les plus poignants du spectacle, une des séquences les plus tragiques de la vie d'Edith Piaf parfaitement communiquée au public par la comédienne.

R. C

CHANT DE SERBIE AU ZÉNITH AHMED-BEY DE CONSTANTINE

«Choix de cœur» pour Noura

LA CHANTEUSE serbe Jadranka Jovanovic a séduit les Constantinois, ce vendredi à la salle Ahmed-Bey, avec son programme Les perles musicales du monde dans lequel elle a transporté une heure et demi durant le public dans le monde fascinant des mélodies enchanteresses.

Avec sa voix lyrique, la finesse de son timbre et sa capacité à transmettre l'émotion, Jadranka, accompagnée du pianiste Nikola Rackov, a interprété des morceaux de plusieurs maîtres de l'opéra et de la chanson classique, parmi lesquels son compatriote Stanislav Binicki, le Français Georges Bizet, l'Islandais Magnus Blondal Johansson et les Italiens Ernesto de Curtis et Gioachino Rossini. La «palpitation» de sa voix, tout en frémissements touchants et émouvants, a immédiatement envoûté l'assistance d'où n'arrêtaient pas de fuser des applaudissements nourris et un luxe de bravos. Confortée par l'accueil du public, la chanteuse lance Ne me quittes pas de Jacques Brel, avant d'enchaîner en guise d'hommage posthume à la regrettée Noura Bkit ana wahdi. Un «choix de cœur», dira Jadranka en précisant que la chanson est «adaptée au piano par Nikola Rackov parmi plusieurs chansons algériennes que j'ai eu à écouter avant de trancher». Très à l'aise sur scène, gracieuse et souriante, la chanteuse prend place à côté de Nikola pour interpréter ensemble Love me tender d'Elvis Presley, My way de Frank Sinatra, The entertainer de Scott Joplin et le célèbre Amazing Grace, offrant au public, dans une sensibilité exquise et une musicalité à fleur de peau, une palette sonore d'une richesse inouïe, qui «scotche» l'assistance. Débordante d'énergie, Jadranka enchaîne avec une chanson russe, sur des rythmes époustouflants, déclenchant, auprès du public, une vague de bonne humeur communicative, accompagnée d'acclamations à tout



rompre. Au cours du point de presse qui a suivi le spectacle, Jadranka a indiqué à l'APS que l'intérêt du public constantinois pour sa musique lui est d'une grande inspiration et l'a motivée à se surpasser et à donner le meilleure d'elle-même. La chanteuse serbe, affirmant que «la réceptivité» de l'assistance de la salle Ibn Zeydoun, à Alger, où elle s'est produite la veille, l'a «libérée», a souligné que son passage à Constantine est «un autre moment intense».

La soirée animée par la chanteuse serbe Jadranka Jovanovic s'inscrit dans le cadre de la manifestation culturelle Constantine, capitale 2015 de la culture arabe. **APS**

SORTIR

JAZZ

GROUPE Jwo Maghreb Jazz des Pays Bas & Bahdja Band d'Algérie en concert. 19h. Aujourd'hui, lundi 25 mai. Théâtre Régional Abdelkader –Alloula d'Oran. Avec Wouter Oostenrijk à la guitare, Marco van den Akker à la basse, Bas Bouma aux percussions. Kheireddine M'kachiche au violon, Mohamed Bousmaha au chant, Tayeb Drifoul au piano, Houari Gaidi et Djamel Djelab aux percussions.

EUROPE

EXPOSITION Regards du voisinage. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne à Alger, jusqu'au lundi 25 mai. Photographies sur les activités et projets qui découlent d'une politique des relations extérieures de l'Union européenne.

EMIGRATION

1e ÉDITION de Algérie au cœur, une manifestation pour la promotion de la culture de la communauté algérienne établie à l'étranger. Films, rencontres littéraires, expositions et concerts de musique à Alger, jusqu'au jeudi 28 mai. Concert de Billal. Aujourd'hui, lundi 25 mai. Concert de Zebda : jeudi 28 mai. Théâtre de verdure du Complexe cultuel Laadi- Flici. 20h.

SPECTACLE

BOLLYWOOD Masala Orchestra à Alger. Les mardi 26 et mercredi 27 mai. Ibn Zeydoun. 20h. Voyage du Rajasthan à Bombay en Inde avec 18 artistes.

MODE

ACCESSOIRES de mode, mais pas que… Une exposition de photos créée par Cyrille Robin, jusqu'au jeudi 28 mai. Institut français d'Alger. Lumières, cadrages précis, décalage et détournement d'objets. Bijoux, chaussures, maroquinerie, chapeaux, la liste est longue de tous ces «à-côtés» qui n'en sont pas.

YASMINE

EXPOSITION d'art El Yasmine: Aux couleurs du patrimoine. Coopérative Ennadjah, Dely Brahim-Alger. Moncef Guita, Y. Hafid, Djanet Dahel, Choukhal. S, Akram, A. Abdellaoui. Visible jusqu'au samedi 30 mai.

TALENT

1e SALON du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

ART

EXPOSITION Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

CLIP

1E NUIT du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV

CONCOURS de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet. Consulter : www.feliv.dz

BASKET-BALL /CHAMPIONNAT

Le GSP rejoint l'USS en finale

LE GS PÉTROLIERS a rejoint l'US Sétif en finale du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division «A» après sa victoire déterminante (67-60) contre le CRB Dar Beida, samedi, lors du dernier tournoi play-off, disputé à Hydra (Alger).
L'US Sétif a été le premier à valider son billet pour cette finale, après s'être imposé devant le NB Staouéli (72-68), jeudi, avant d'enchaîner avec une victoire décisive face au GS Pétroliers (63-53) vendredi. Pour son dernier match, samedi, le club de Sétif s'est imposé devant l'AB Skikda (82-72).
Le deuxième finaliste du championnat, le GS Pétroliers, a attendu la soirée de samedi et sa victoire (67-60) contre Dar Beida pour valider son billet pour cette finale du championnat, dans une chaude empoignade ayant tenu toutes ses promesses.
La finale USS-GSP pour le titre de champion d'Algérie est prévue en aller-retour, avec une belle éventuelle sur le terrain du 1er (Sétif), en cas d'égalité.

SAMEDI (7E JOURNÉE) :

US Sétif - AB Skikda	82-72
IRBBB Arréridj - NB Staouéli	76-73
NA Hussein-Dey - O. Batna	68-71
CRB Dar Beida - GS Pétroliers	60-67

Classement	Pts	J
1. US Sétif	13	7
qualifié pour la finale		
—. GS Pétroliers	13	7
qualifié pour la finale		
3. CRB Dar Beida	12	7
4. NA Hussein-Dey	11	7
5. IRBB Arréridj	10	7
6. AB Skikda	9	7
—. O. Batna	9	7
8. NB Staouéli	7	7

KICK BOXING/MUAY THAI (BOUIRA):

Un club producteur de champions

L'ASSOCIATION sportive «Génération 2000» de kick boxing et de muay thai (boxe thaïlandaise) de Bouira, créée en 1993, est devenue un club producteur de champions d'Algérie ces dernières années grâce aux résultats qualitatifs qu'obtiennent chaque année ses athlètes tant au niveau national qu'international et ce malgré le manque de moyens dont il souffre.
En force au championnat national de cette discipline qu'abrite la salle omnisports du complexe sportif Rabah-Bitat de Bouira depuis vendredi, les athlètes du club Génération 2000, dont des champions d'Algérie et des vice-champions du monde de kick boxing et Muay Thai, à l'image notamment de Bouzerda Hicham et Fellak Mustapha, se distinguent au fil des années par leur talent notamment lors des championnats du monde qui se sont déroulés en Grèce (2010) et en Turquie (2013).
Le club Génération 2000 a produit "plus de 200 champions" depuis sa création Plusieurs athlètes de "Génération 2000" et d'autres venus aussi d'Alger, Tlemcen et de Tizi Ouzou, ont pu atteindre les finales du championnat national de kick boxing et de Muay Thai qui s'est clôturé samedi après l'annonce des résultats finaux des différents combats.

R .S.

DERNIÈRE JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL FILLES

L'OJS Constantine et l'ASFAK au purgatoire

Finalement, ce sont les deux équipes de Constantine, l'OJSC et l'ASFAK, qui vont rejoindre le CHB Bachdjarah en division inférieure la saison prochaine. En effet, cette 22e et dernière journée a été fatale pour ces deux formations, qui ont été battues respectivement par le HBC Gdyel et l'ESFOR Touggourt.

Les Constantinoises de l'OJSC, qui recevaient Gdyel dans un match capital pour le maintien (puisque les deux formations y étaient concernées), n'ont pu éviter le purgatoire et se sont lourdement inclinées sur le score de 38 à 27. Dans le même temps, l'ASFAK a été battue à Touggourt (25 à 21).
Belle opération des Miléviennes qui ont sauvé leur saison en prenant le meilleur sur le FS Constantine (31 à 22).
Ainsi, la ville de Constantine, qui avait cinq représentants en division une l'année dernière, va incroyablement se retrouver avec une seule équipe qui va la représenter la saison prochaine, à savoir le FS Constantine d'Adel Mansouri. A l'issue de l'exercice écoulé, c'étaient le NRF Constantine et Didouche Mourad qui avaient rétrogradé. Cette saison, c'est au tour de l'OJSC et de l'ASFAK de prendre le même chemin.
A El-Biar, les protégées de Karim Achour ont terminé la saison en remportant toutes leurs rencontres pour décrocher aussi leur premier titre national. Les camarades d'Amel Aït Ahmed ont pris le meilleur sur le GS Pétroliers sur le score de 19 à 17, dans une rencontre où les deux formations n'ont pas montré leur vrai visage vu qu'elles vont se rencontrer vendredi prochain pour le compte de la finale de la coupe d'Algérie à la salle Harcha Hacène.
Les filles de HAWA Saïda terminent la saison en se classant à la cinquième loge du classement.
Ces dernières n'ont pas joué ce week-end en raison du forfait de la formation du CHB Bachdjarah, qui ne s'est pas déplacée à Saïda. Bachdjarah avait connu son sort scellé depuis bien longtemps pour rejoindre la division inférieure.
Pour leur part, les Universitaires d'Alger, qui avaient connu une saignée de départs de joueuses vers d'autres cieux, se maintiennent pour la saison prochaine et ont dû souffrir pour battre la coriace équipe d'Arzew sur le score de 22 à 21. Les filles d'Arzew, qui ont réalisé une honorable saison, viennent au classement après le trio composé respectivement du HBC El-Biar, du GS Pétroliers et du FS Constantine.

Said Lacète



RÉSULTATS
HBC El-Biar – GS Pétroliers 19-17
ESFOR Touggourt – ASFAK 25-21
RIJA Alger – HBCF Arzew 22-21
HC Mila – FS Constantine 31-22
HHB Saïda – CHB Bachdjarah 12-00 (forfait CHBB)
OJS Constantine – HBC Gdyel 27-38
Classement final

	Pts
1. HBC El-Biar	44
2. GS Pétroliers	39
3. FS Constantine	30
4. HBCF Arzew	23
5. HHB Saïda	22
6. ESFOR Touggourt	20
7. RIJA Alger	19
8. HC Mila	18
9. HBC Gdyel	15
10. ASFAK	14
- OJS Constantine	14
12. CHB Bachdjarah	07

AFFAIRE DU MATCH NRB HAMMAMET – JM BERROUAGHIA U18 FILLES

Fraude ne veut pas dire double appartenance

LES FINALES de la coupe d'Algérie de handball chez la gent féminine vont se dérouler vendredi prochain mais celle qui concerne les U18 entre JM Berrouaghia et HBC El Biar risque de ne pas se dérouler. En effet, l'affaire du match de la demi-finale JMB- NRB Hammamet n'a pas connu d'épilogue puisque les dirigeants du NRBH ont fait un recours auprès de la FAHB.
Il faut rappeler qu'en date du 2 mai à Bouira, la formation de Berrouaghia a aligné une gardienne de but IHOUT Djouza (LN° 234) qui appartient au club de Bourouba et les dirigeants de Hammamet ont émis des réserves sur cette joueuse pour «fraude». Dix jours plus tard, la commission fédérale de règlement qualification et de discipline de la FAHB s'est réunie pour traiter cette affaire dans son procès Verbal de Réunion N°07 du 12 Mai 2015. Seulement, la dite commission a opté pour « double appartenance » de la joueuse, c'est-à-dire que la joueuse en question possède deux licences. Elle sanctionne, selon l'article 18 BSDF, la joueuse pour une année et un avertissement est infligé au Secrétaire Général du CSA. JMB avec une amende assortie de 10 000 da mais le score est homologué en son résultat.
Ce verdict n'a pas été du goût des dirigeants du NRB Hammamet et notamment par le président du CSA /NRBH Abdelkader Aliane qui nous a déclaré hier : «Tout le monde à la FAHB reconnait qu'il y a eu fraude et je défie quiconque de me prouver que cette joueuse a joué un autre match cette saison sous les couleurs de Berrouaghia. C'est grave ce qui se passe car nous, à Hammamet, on éduque les jeunes et on les fraude pas. Nous avons fait des réserves pour fraude, donc, le match doit être remporté par notre équipe. J'ai tout un dossier écrit noir sur blanc avec des preuves formelles et je suis prêt à aller jusqu'au bout pour récupérer nos droits. Nous ne sommes pas entrain de mendier la charité mais tout simplement valoriser les droits et les règlements de la FAHB. Nous avions notifié fraude et non double appartenance de la gardienne concernée. Alors, qu'on traite cette affaire sous l'angle qu'elle se présente. Les efforts de nos handballeuses durant toute l'année ne doivent pas faire l'objet d'une hogra pareille. Nous irons jusqu'au bout pour avoir nos droit ».
Le NRB Hammamet a déposé un recours mercredi dernier et attend un autre verdict plus clément et qui repose sur la vraie réglementation. Une règlementation qui dit, qu'en cas de fraude et selon l'article 21 BSDF, que le match est perdu pour celui qui l'a gagné frauduleusement, que la joueuse concernée écopera d'une année ainsi que le secrétaire général du club avec une amende de 10 000 da pour le club fraudeur. L'article 43 des règlements généraux stipule clairement que tout athlète doit posséder une seule licence durant toute l'année sauf, en cas de prêt.

S. L.

RÉSULTATS DE LA 29e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

L'ESS sacrée championne, l'USMBA en ligue 2, l'ASO, l'USMA et le MCEE à un pied du purgatoire



Après le baisser de rideau de la 29ème journée d'un championnat qui a défrayé toutes les chroniques, au point d'intéresser les spécialistes de la balle ronde à travers le monde les verdicts sont enfin tombés puisque l'ESS, à la faveur de son succès aux dépens du CSC, est sacrée champion ne d'Algérie pour la 7e fois de son histoire. De son côté, l'USMBA défaite à Béchar face à la JSS, rétrograde en Ligue 2 alors que le MCEE et l'ASO ont un pied dans le palier inférieur.

Il convient de noter que ce round a été marqué par quatre cartons rouges et six penaltys ont été sifflés, dont trois pour la seule rencontre MOB – MCEE.
Finalement, l'Aigle Noir des Hauts Plateaux n'a pas raté l'occasion de jouer dans son jardin fétiche du 8-Mai 45, devant son public venu en masse pour engranger les trois précieux points face aux Sanafir qui n'ont pu résister à la furia des champions d'Afrique, lesquels tenaient tant à fêter leur sacre qui leur avait été ravi la saison écoulée par l'USMA. Madoui et ses troupes ont amplement mérité cette consécration bien qu'elle ne soit pas facile puisqu'ils ont dû attendre l'avant-dernière journée pour coiffer au poteau une rude concurrence imposée par le MOB en particulier, mais aussi par le MCO, le CRB et l'USMH. En revanche, le club de l'antique Cirta, en dépit de sa défaite sera présent dans la cour des grands pour la prochaine saison. Juste récompense pour le MOB qui fait taire les rumeurs en disposant du MCEE et du coup s'installe en solo à la seconde place après un parcours exceptionnel en ligue 1 dominant la compétition durant la majeur partie du championnat pour ne flancher dans la sprint final. Par contre, le Babya semble avoir hypothéqué toutes ses chances de se maintenir parmi l'élite suite à son revers face aux Crabes. Le CRB a raté une excellente opportunité de jouer la LCD après son nul imposé par le RCA dans le temps additionnel grâce à un but signé Darfelou qui aura son pesant d'or pour le maintien en ligue 1. Même constat pour le MCO qui a laissé des plumes au stade de Bologhine en s'inclinant par la plus petite des marges face au MCA qui a réussi à sauver sa saison. Kerar, le buteur irakien providentiel, auteur de l'unique but de la partie, a permis à son équipe la JSK de continuer son aventure dans la cour des grands. Cette victoire des Canaris du Djurdura obtenue aux forceps devant l'USMH mais Ô combien salutaire vient mettre fin à une saison cauchemardesque. La JSS, grâce au but inscrit sur penalty par Bafitidis face à l'USMBA, vient d'ajouter à son escarcelle trois précieuses unités qui lui assurent le maintien parmi l'élite et envoie au palier inférieur la formation de la Mekerra, qui fait l'ascenseur pour sa deuxième expérience parmi l'élite. Les choses semblent se compliquer pour la formation de l'USMA, appelée à sortir le grand jeu lors de la dernière journée pour assurer le maintien après sa contre-performance à Oran face à l'ASMO. En revanche, celle-ci termine en, beauté sa saison. Enfin, le choc des mal-classés ayant mis aux prises l'ASO avec NAHD s'est soldé sur un score de parité qui arrange les Sang et Or puisqu'ils viennent de faire un grand pas pour rester parmi l'élite, alors que les Chélifiens ont carrément brûlé un précieux joker leur permettant de se maintenir en Ligue 1. Il faudrait vraiment un miracle pour assurer leur avenir dans le championnat.

Nassim A.

RÉSULTATS

ESS	- CSC	2/0
MOB	- MCEE	3/2
CRB	- RCA	1/1
JSK	- USMH	1/0
MCA	- MCO	1/0
ASMO	- USMA	1/0
JSS	- USMBA	1/0
ASO	- NAHD	0/0

Classement	PTS	J
1-ESS	48	29
2-MOB	44	29
3-CRB	42	29
4-MCO	41	29
5-ASMO	41	29
6-USMH	40	29
7-CSC	39	29
8-MCA	39	29
9-JSK	39	29
10-JSS	39	29
11-USMA	38	29
12-NAHD	37	29
13-RCA	37	29
14-ASO	36	29
15-MCEE	35	29
16-USMBA	33	29

CLASSEMENT DES BUTEURS LIGUE 1 MOBILIS

Derrardja toujours en tête, Darfalou remonte à la 3e place

L'ATTAQUANT du MCE Eulma Walid Derrardja, est toujours aux commandes du classement des buteurs du championnat professionnel de football de Ligue 1, à l'issue de la 29e journée disputée samedi.Muet lors de la défaite concédée par son équipe sur le terrain du MO Béjaia (3-2), Derrardja en est à 14 réalisations. Il est talonné par Hamza Boulemdais (CS Constantine) qui compte 12 buts.
La meilleure opération de cette journée est à mettre à l'actif du jeune attaquant du RC Arbaâ, Oussama Darfalou, qui a ravi la 3e place à Antar Djemaouni de l'ASM Oran, avec 11 buts.13 buts ont été inscrits lors de cette journée, marquée par des matchs à grand enjeu, notamment en bas du classement, qui a vu l'USM Bel Abbes reléguée officiellement en Ligue 1, alors que l'ES Sétif s'est adjugée son 7e titre de champion. La dernière journée de la compétition, prévue vendredi prochain, s'annonce décisive pour l'octroi du titre honorifique du meilleur marqueur de la Ligue 1.Le titre du meilleur buteur de la Ligue 1 de la saison passée, était revenu au défunt attaquant de la JS Kabylie, le Camerounais Albert Ebossé qui avait inscrit 17 buts.

TOP 10 DU CLASSEMENT :

1-Walid Derrardja (MCEE) : 14 buts
2- Hamza Boulemdais (CSC) : 12 buts
3- Oussama Darfalou (RCA) : 11 buts
4-Antar Djemaouni (ASMO) : 10 buts
5- Mohamed Lamine Abid (USMH) : 9 buts
— Ali Rial (JSK) : 9 buts
— Khaled Gourmi (MCA) : 9 buts
8- Farès Hemiti (MCEE) : 7 buts
9- Nouri Ouznadji (NAHD) : 6 buts
— Abdelmalik Ziaya (ESS) : 6 buts

SACRÉ CHAMPION D'ALGÉRIE

L'Aigle noir au septième ciel

C'EST dans une ambiance des grands jours que l'Aigle Noir a été sacré champion d'Algérie de football pour la saison 2014-2015, suite à sa victoire contre le CS Constantine (2-0), en match disputé samedi au stade du 8-Mai 1945 de Sétif pour le compte de la 29e et avant-dernière journée de Ligue 1 Mobilis. En effet, avec cette belle victoire marquée par deux jolis buts signés respectivement Benyetou (31') et Dagolou (44'), les Sétifiens n'ont pas besoin d'attendre les résultats des autres matchs de la journée pour être couronnés champions d'Algérie. Ce titre, le 7e du genre dans l'histoire du club, s'ajoute ainsi au riche palmarès du club depuis sa création en 1958. D'aucuns affirment que l'Entente de Sétif vient boucler une saison exceptionnelle en gagnant respectivement, en un temps, court le prestigieux titre de la Ligue des champions d'Afrique puis la Super Coupe d'Afrique avant de marquer sa participation à la Coupe du monde des clubs(Maroc) et de clôturer ensuite merveilleusement le parcours par un titre de champion d'Algérie. Du coup, les camarades de l'excellent gardien Sofiane Khedairia réalisent un triplé historique, qui restera gravé à jamais dans les annales du football algérien. Aussi, il convient de souligner que cette nouvelle consécration représente le 24e titre (toutes compétitions confondues) remporté par le club cher aux regrettés Mokhtar Arribi et Abdelhamid Kermali. Seule l'Entente de Sétif a réussi un tel exploit, au grand bonheur de ses milliers de fans. Ces derniers, qu'il vente ou qu'il pleuve, n'ont jamais cessé d'apporter leur précieux appui. Aussitôt que l'arbitre du match, Boukaouassa, a donné le coup de sifflet final, ce fut une explosion de joie indescriptible dans cette arène du 8-Mai 45, marquée par un public nombreux et des autorités locales, dont Mohamed Bouderbali, le wali de Sétif. Maintenant, l'ES Sétif compte bien partir en vacances, bien méritées, avec dans son escarcelle un 7e sacre. Cela permettre surtout aux joueurs de souffler un peu avant de reprendre, dans moins de 15 jours, le travail à l'Ecole olympique des sports d'El-Bez, en perspective du premier match de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique prévu le 27 juin prochain à Sétif et dont l' adversaire n'est autre que l'USMAlger. On apprend, par ailleurs, que le staff technique sétifien a décidé d'aligner pour l'ultime matche du championnat face au MC Oran, un effectif composé exclusivement de joueurs issus des catégories espoirs et juniors.



Dj. Gherib

LES DEALERS PROPOSENT DES CARTES DE FIDÉLITÉ



LA VENTE de résine de cannabis est-elle en passe de devenir un commerce comme un autre ? Face à la concurrence, les dealers marseillais utilisent désormais toutes les techniques du marketing pour retenir le client.
Selon La Provence, ceux de Val Plan dans le 13e arrondissement proposent désormais des cartes de fidélité. Sur laquelle sont d'abord mentionnés les horaires d'ouverture du «plan stup» : de 11h à minuit. Viennent ensuite les «formules» qui donnent droit à des «avantages».
Par exemple, un achat de 20 euros, soit deux barrettes de shit, permet d'obtenir un briquet et un paquet de feuilles à rouler. Ajoutez 10 euros, et vous avez six cigarettes en plus. Et si vous optez pour la formule «star», soit 50 euros, vous avez droit à un briquet, un paquet de feuilles et un paquet de cigarettes.
En bons commerçants, les dealers de Val Plan n'oublient pas de remercier leurs clients: «Nous attendons de vous accueillir avec plaisir au centre du quartier. Merci de votre fidélité.»

UNE ALLEMANDE DE 65 ANS, DÉJÀ MÈRE DE 13 ENFANTS, ACCOUCHE DE QUADRUPLÉS



UNE ALLEMANDE de 65 ans a donné naissance à des quadruplés dans un hôpital de Berlin et est ainsi devenue mère pour la 17e fois, a annoncé la chaîne de télévision RTL dans la nuit de vendredi à samedi.
Cette Berlinoise proche de la retraite est désormais la mère de quadruplés la plus âgée au monde, selon la chaîne qui a négocié les droits exclusifs avec elle.
Les bébés prématurés, trois garçons et une fille nés après seulement 26 semaines de grossesse, ont été placés en couveuse mais ont «de bonnes chances de survivre», selon un communiqué de RTL.
Déjà mère de 13 enfants et grand-mère de 7 petits-enfants, Annegret Raunigk, enseignante d'anglais et de russe, avait procédé à de multiples inséminations artificielles en Ukraine.
La dernière tentative s'était avérée un succès puisque les quatre ovules implantés avaient été fécondés.

Elle piège deux de ses voleurs en deux jours sur Internet



LES AUTEURS du fameux cambriolage doivent se dire qu'ils ont décidément tiré le mauvais numéro. Leur victime, une Toulousaine dont l'appartement avait été « visité » mardi, est une tenace, récidiviste qui plus est. Elle a déjà défrayé la chronique, jeudi, après avoir retrouvé son PC sur Le Bon Coin. Elle a piégé le revendeur en lui donnant rendez-vous à Ramonville, permettant aux hommes de la brigade anticriminalité (Bac) de le « cueillir » la main dans le sac.
Mais la serial piégeuse ne s'est pas arrêtée là. Traquant ses biens sur la toile, elle a repéré son deuxième ordinateur et adopté la même technique. Cette fois, rendez-vous a été pris pour jeudi soir, à 20h30, chemin de la Plaine à Corbenarrieu, dans la banlieue de Toulouse. Et, là aussi, la Bac a surgi.
Le revendeur de « L'épisode II », âgée de 28 ans, était toujours en garde à vue ce vendredi pour « recel de vol ».

IL BRAQUE UNE BOUCHERIE ET S'ENFUIT À MOTO AVEC UN DEMI-PORC



« **DONNE-MOI** un porc ou je te flingue » : les employés d'une boucherie d'une banlieue de Buenos Aires ont dû fait face à cette menace insolite d'un braqueur armé ayant surgi dans leur commerce. Samedi à 6h30, un homme armé d'un pistolet est entré dans la boucherie Varon Carnes, encore fermée au public, alors que les employés s'apprêtaient à ouvrir le magasin.
José Ramallo travaillait dans l'arrière-boutique quand le malfaiteur a braqué son arme sur lui et a exigé qu'il lui donne le demi-porc qu'il était en train de désosser. «Je suis venu voir ce qu'il se passait car j'entendais des cris. J'ai entendu "Donne-moi le porc ou je te flingue", c'est là que je me suis rendu compte qu'on était en train de se faire braquer », a témoigné le boucher Ariel Martiarena, interrogé mercredi par une chaîne de télévision argentine.
« Quand je suis venu voir ce qu'il se passait avec mon couteau à désosser, l'homme a pris peur et m'a dit de retourner derrière » dans l'arrière-boutique », a-t-il raconté. « Mais je n'étais pas trop inquiet car j'ai vu qu'il voulait seulement voler un porc, apparemment il n'avait pas du tout l'intention de voler ni argent, ni portable, ni quoi que ce soit d'autre », a-t-il ajouté.
Comme le boucher, interloqué, a eu du mal à décrocher l'énorme morceau de viande de plus de 50 kg, le voleur a fini par le décrocher lui-même gardant son arme à la main. Il s'est enfui avec un complice à moto, portant son demi-porc sur le dos.

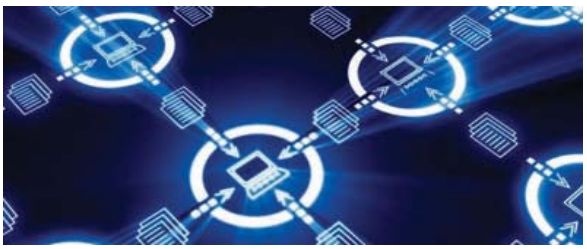
IL HÉBERGEAIT DES LIONS ET DES TIGRES CHEZ LUI DEPUIS 10 ANS



Il aime les bêtes… surtout les plus féroces. Un homme résidant à Coubert (Seine-et-Marne) a pris contact avec les autorités pour déclarer qu'il possédait deux lions et deux tigres dans sa propriété depuis une dizaine d'années, rapporte l'Obs.
L'homme avait acquis les bébés fauves en pensant les utiliser dans un cirque. Le projet n'ayant pas abouti, il les avait simplement gardés dans un camion sur le terrain familial. Les animaux, qui il y a dix ans pouvaient jouer avec les enfants, précise le site, sont devenus trop dangereux et ne quittaient donc plus leurs cages de 8m², une taille nettement insuffisante pour leur gabarit. «C'est comme être en prison», témoigne un responsable de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.
Le parquet a accepté de ne pas lancer de poursuites judiciaires en échange de la restitution des animaux, qui ont été évacués jeudi vers l'Espagne, où ils seront pris en charge par une association hollandaise.

Le saviez-vous

IL EXISTE UNE RELIGION QUI CONSIDÈRE QUE CTRL+C ET CTRL+V SONT DES ACTES SACRÉS !



Les innombrables utilisations de CTRL+C et CTRL+V qui nous permettent de gagner du temps et de l'énergie chaque jour, sont considérées, selon certaines personnes, comme un sacrement.
Le Kopimisme est une organisation religieuse créée en 2010 en Suède par un étudiant en philosophie qui croit en le libre transfert et le partage des connaissances et des informations.
La multiplication de l'information se fait par la copie d'où la considération de CTRL+C et CTRL+V, qui sont les raccourcis du clavier pour le copier-coller, comme sacrés.

LG dévoile un écran Oled de 0,97 mm d'épaisseur

LG Display fait étalage de sa maîtrise technologique en présentant un prototype d'écran Oled de 55 pouces de diagonale dont l'épaisseur est de 0,97 millimètre. Pesant moins de 2 kilogrammes, il se suspend au mur grâce à des aimants.



Pour LG Electronics, les téléviseurs à écran plasma, c'est terminé. Désormais, la firme sud-coréenne mobilise ses ressources pour concevoir des produits basés sur les diodes électroluminescentes organiques (Oled). Le groupe communique d'ailleurs régulièrement à ce sujet : l'an dernier, des écrans Oled souples ont par exemple été présentés lors du CES. Mais la souplesse n'est pas l'unique qualité physique qui intéresse LG.

Le groupe asiatique travaille aussi sur la finesse des écrans Oled, en témoigne la présentation en Corée du Sud d'un prototype d'écran de 55 pouces de diagonale (soit 140 centimètres) dont l'épaisseur est inférieure au millimètre (0,97 millimètre, pour être exact)! En comparaison, le téléviseur Oled de 55 pouces actuellement commercialisé par LG a une épaisseur de 4,3 millimètres.

Du fait de son extrême finesse, l'écran est léger (1,9 kg). Il est en outre souple et peut être suspendu au mur via des aimants. En revanche, la manière dont l'alimentation électrique et le signal audio/vidéo parviennent jusqu'au téléviseur n'est pas précisée. LG n'a pas prévu de commercialiser cet écran dans un avenir proche, qui a été exposé pour illustrer le savoir-faire du groupe.

Les ventes de smartphones battent un nouveau record

MOINS DE 310 MILLIONS de smartphones ont été livrés dans le monde lors du premier trimestre 2015. Un bon chiffre même si le marché reste tiré par l'Asie.

Le marché des smartphones bat un nouveau record. Selon les chiffres du cabinet GFK, environ 310 millions de ces terminaux se sont vendus de par le monde au cours des trois premiers mois de l'année. En valeur absolue, le secteur progresse de 7% par rapport à 2014.

Parmi les motifs qui poussent les consommateurs à acquérir un nouveau téléphone figure la 4G. Plus de la moitié des smartphones vendus sont à présent compatibles avec le très haut débit mobile, signe d'une transition nette vers ces réseaux. Autre sujet d'intérêt des clients, les terminaux d'entrée de gamme. Ces modèles signent une croissance de 56% en volume et la tendance devrait se poursuivre ces prochains mois.



Des ventes en baisse en Europe occidentale

Voilà pour les bons chiffres. Si, en valeur absolue, les ventes de terminaux sont en croissance, ces éléments ne doivent pas masquer une tendance lourde, l'affaiblissement de la demande. Sur le premier trimestre, ces ventes ont ainsi progressé de 7% par rapport à 2014 alors que le marché affichait auparavant des hausses à deux chiffres. Le cabinet confirme cette tendance et précise qu'en 2015 « le marché mondial des smartphones devrait encore gagner 10% de croissance volume, mais en net ralentissement par rapport aux 23% enregistrés l'année dernière ». La perspective reste donc bonne mais les constructeurs vont devoir s'habituer à des croissances moins insolentes. D'autres éléments montrent que les courbes de progression tendent à s'éroder, voire à décroître. En Europe de l'ouest, les ventes sont en baisse pour la première fois depuis nombre d'années. GFK cible particulièrement la France et l'Espagne, pays dans lesquels « le taux de pénétration est proche du point de saturation. Ces deux pays devraient connaître un ralentissement de leur croissance volume en 2015 comparé aux années précédentes ». Le cabinet prédit à ce titre que 20,3 millions de téléphones intelligents seront livrés cette année sur notre territoire.

Malgré ce point, certaines régions comme l'Asie devraient continuer de tirer le secteur vers le haut grâce en particulier à des pays en forte croissance comme l'Inde ou l'Indonésie. Quant à la Chine, les observateurs constatent un repli temporaire des ventes de terminaux 3G. Les consommateurs devraient reporter leurs achats vers des téléphones 4G dès le second semestre. Ce mouvement a d'ailleurs déjà débuté, les smartphones 4G sont déjà en forte hausse dans le pays.

IPHONE 6C : APPLE DÉVOILE UNE IMAGE PAR ERREUR



Un visuel concernant le futur iPhone 6C aurait été publié par erreur sur l'Apple Store en ligne.

Alors que les rumeurs concernant le futur iPhone 6S foisonnent sur la toile, la version colorée du prochain smartphone de la firme à la pomme se fait plus discrète. Si pour le moment, il fallait se contenter de vision d'artiste concernant le design de l'iPhone 6C, le prochain téléphone coloré de la firme de Cupertino aurait fuité de manière grossière sur l'Apple Store en ligne.

L'iPhone 6C passe furtivement sur l'Apple Store

Il fallait être au bon endroit au bon moment pour découvrir cette fuite. Les journalistes de The Guardian seraient tombés sur un visuel de l'iPhone 6C sur la page présentant le nouveau dock Lightning permettant de recharger les téléphones compatibles.

Pour faire la démonstration du produit, les équipes d'Apple auraient, par erreur, utilisé le visuel de l'iPhone 6 coloré. En y regardant de plus près, on découvre en effet un téléphone donc la coque colorée est largement inspirée de l'iPhone 5C, mais la présence du Touch iD vient trahir un modèle qui n'existe pas encore dans la gamme de la marque à la pomme.

Les proportions entre les deux objets et la disposition des icônes d'application laissent à penser qu'Apple proposerait un écran de 4 pouces. Quoiqu'il en soit, l'image a été retirée depuis et a été remplacée par un iPhone 5C de la même couleur.

Présentation en septembre

Si on aime à penser qu'il s'agit là d'une bourde d'un employé d'Apple trop pressé d'aller faire un tour près de la machine à café, il se peut également que cette pseudo-fuite ait été organisée par la firme de Cupertino. On peut également avoir affaire à une nouvelle vue d'artiste.

Il faudra sûrement attendre la keynote de septembre pour en apprendre davantage sur cet iPhone 6C qui devrait être présenté en même temps que le prochain iPhone 6 S.

Un paralysé commande un bras bionique par la pensée

UN NOUVEAU concept de bras mécanique commandé par la pensée est présenté par des chercheurs américains. Ils ont été en mesure de permettre à un tétraplégique de manier cet élément artificiel pour des activités simples.

Tétraplégique depuis plus de 13 ans, un américain a été en mesure de boire un verre par ses propres moyens, par le biais d'un bras bionique. Erik Sorto profite d'un mécanisme robotique commandé par la pensée, grâce à deux puces implantées dans son cerveau. Ces éléments assurent la transition avec son membre artificiel, ce qui lui permet de réaliser à nouveau des gestes simples.

Ces puces, situées dans cortex pariétal postérieur, servent en effet à prendre en charge l'intention de réaliser un mouvement. Une fois ces intentions recueillies, elles sont interprétées au moyen d'un processeur situé dans le dispositif. Ce dernier va ensuite commander le bras.



Jusqu'à présent, les autres systèmes de bras bioniques se « connectaient » aux parties du cerveau contrôlant les muscles. Les chercheurs de Caltech ont pour leur part fait le choix de s'attaquer à la zone du cerveau chargée des intentions d'agir. Selon les spécialistes, ce positionnement permet au patient de réaliser des actions relativement plus complexes comme celle de serrer une main ou de boire un verre.

Bien que plus précis, ces gestes doivent par contre être réappris par le patient. Selon le Wall Street Journal, Erik Sorto a dû par exemple retenter pas moins de 6 700 fois trois actions simples (pierre, feuille, ciseaux) avant de les accomplir correctement.

La médecine et la robotique main dans la main

Ce type de prototype de bras artificiel commandé par la pensée commence à se développer.

D'autres modèles ont à ce titre déjà été présentés par des chercheurs.

C'est le cas par exemple de l'hôpital Johns Hopkins de Baltimore, aux Etats-Unis, qui a implanté deux bras bioniques à une personne qui avait été amputée 40 ans auparavant.

Là encore, l'idée des spécialistes était de permettre de réaffecter certains nerfs chargés de contrôler la liaison entre le cerveau et les bras ou les mains. Par ce biais, les chercheurs permettent aux patients de contrôler une prothèse par la simple pensée du geste qu'ils veulent réaliser.

Questions ? Réponses !

VACCINS : À QUOI SERVENT LES SELS D'ALUMINIUM ?



Les adjuvants composés de sels d'aluminium sont les adjuvants vaccinaux les plus utilisés depuis leur mise au point par Alexander Thomas Glenny, en 1926.

Les sels d'aluminium reconnus pour leur efficacité

Au regard des dizaines de milliards de doses de vaccins injectées depuis plus de 80 ans dans le monde, les sels d'aluminium bénéficient d'une reconnaissance considérable en termes d'efficacité et de tolérance.

Les sels d'aluminium dans la plupart des vaccins

Utilisés tout d'abord pour les anatoxines tétaniques et diphtériques, les adjuvants ont ensuite été introduits dans la plupart des autres vaccins : coqueluche, poliomyélite inactivé, hépatites A et B, Haemophilus influenzae, méningocoque, papillomavirus, etc.

Un adjuvant qui favorise la réponse immunitaire

Leur mécanisme d'action repose sur le fait qu'ils permettent un relargage progressif de l'antigène vaccinal (ce que les spécialistes appellent l'effet dépôt). Par ailleurs, les sels d'aluminium induisent la différenciation des macrophages en cellules dendritiques, et favorisent la réponse immunitaire et la production d'anticorps. Une dernière précision : le site d'injection doit être de préférence intramusculaire, car la réponse immunitaire et la tolérance locale sont meilleures que par la voie sous-cutanée.

Des anti-psychotiques potentiels issus de remèdes africains

Les pratiques de guérisseurs traditionnels du Nigeria ont inspiré des scientifiques pour mettre au point quatre nouvelles molécules qui pourraient un jour participer au traitement de désordres psychiatriques.



Au Nigeria, les guérisseurs traditionnels font bouillir certaines plantes pour produire un extrait qu'ils administrent aux personnes souffrant de symptômes de maladie mentale. Mais cet extrait n'est pas purifié et contient différents composés qui ne sont pas forcément bénéfiques aux malades. L'idée des scientifiques de l'université Northwestern est simple : partir des molécules issues de millions d'années d'évolution végétale pour créer des médicaments innovants. Or les plantes peuvent contenir des alcaloïdes, c'est-à-dire des molécules d'origine végétale pouvant avoir des propriétés toxiques ou thérapeutiques ; la caféine, la nicotine, sont des alcaloïdes.
Dans un article paru dans Angewandte Chemie International Edition, les chercheurs détaillent la façon dont ils ont créé de nouveaux composés prometteurs pour la médecine psychiatrique. Pour cela, ils se sont appuyé sur la synthèse de deux alcaloïdes présents dans différentes plantes utilisées par les guérisseurs pour traiter des personnes souffrant de schizophrénie ou de troubles bipolaires : l'alstonine et la serpentine.
La serpentine et l'alstonine sont des alcaloïdes indoloquinolizidine pentacycliques ; l'alstonine est le principal composant d'un remède à base de plantes servant à traiter la psychose et d'autres problèmes du système nerveux.

Les molécules à l'étude dans des modèles animaux pour la schizophrénie

Ce travail collaboratif a permis de créer les composés au Center for Molecular Innovation and Drug Discovery (CMIDD) en utilisant des systèmes de purification et des équipements de haut niveau. Les produits fabriqués sont de la famille hétéro-yohimbine. Comme l'explique Karl Scheidt, principal auteur de l'article, « nous avons appris comment faire ces produits naturels au laboratoire et pouvons maintenant évaluer quelles sont les parties les plus efficaces de ces produits naturels pour de possibles thérapies ».
Herbert Meltzer, un des autres auteurs de l'article, utilise déjà ces composés dans des études sur l'animal au laboratoire. Il cherche à comprendre leurs effets sur la biologie du cerveau dans un modèle de maladie schizophrène.
D'après les chercheurs, les premières expériences utilisant ces composés chez des modèles animaux ont donné des résultats prometteurs pour améliorer les problèmes cognitifs.
En effet, les traitements actuels de la schizophrénie ciblent surtout les hallucinations et les délires, mais peu les problèmes cognitifs.

Réduire les ronflements en exerçant sa langue

QUELQUES EXERCICES réalisés avec la bouche et la langue peuvent être bénéfiques pour éviter de ronfler la nuit si l'on en croit les résultats d'une récente étude. Celle-ci décrit d'ailleurs dans le détail la marche à suivre pour atténuer le ronflement.
Une équipe de chercheurs brésiliens et colombiens a constaté qu'en utilisant une technique d'exercices oropharyngés utilisant la bouche et la langue, on pouvait obtenir une réduction du ronflement de 36 % dans sa fréquence et de 59 % de sa puissance.
Le ronflement est produit par les vibrations des tissus de la gorge qui se détendent pendant le sommeil et viennent obstruer le pharynx. Il peut être accentué par certains facteurs comme la position de sommeil sur le dos, l'alcool, le tabagisme ou le surpoids. Un Français sur quatre serait concerné par ce problème nocturne fréquent.



Les exercices, plutôt simples et accessibles à tous, décrits par les chercheurs, sont les suivants :
•Le premier consiste à pousser la pointe de la langue contre le toit de la bouche et faire coulisser la langue vers l'arrière du palais.
•On peut ensuite pousser la langue à plat vers le haut contre le sommet de la bouche en appuyant sur la totalité de la langue.
•Il s'agit ensuite de forcer l'arrière de la langue contre le plancher de la bouche en gardant la langue en contact avec le fond et les dents de devant.
•Le dernier exercice consiste à pousser le fond de la langue vers l'arrière du palais en répétant la voyelle « A » plusieurs fois de suite.

Efficacité des exercices oropharyngés

L'étude a porté sur 39 volontaires âgés de 46 à 59 ans et en surpoids (un facteur de risque du ronflement). Tous ont été répartis en deux groupes, le premier astreint à un traitement de trois mois sous forme de bandes nasales, le second soumis à des exercices respiratoires ou à trois mois d'exercices quotidiens. À l'issue de l'expérience, les patients devaient subir des tests du sommeil pour mesurer objectivement leurs ronflements.
Les conclusions de l'étude, publiées dans la revue Chest du 7 mai, révèlent que « les exercices oropharyngés sont efficaces pour réduire de façon objective le ronflement mesuré et constituent un traitement potentiel pour une large population souffrant de ronflement ».
Une précédente étude publiée en 2009 avait déjà démontré que des exercices oropharyngés pouvaient réduire les syndromes liés à l'apnée du sommeil dont le ronflement est l'un des symptômes les plus courants. Or, il est important de détecter les ronflements responsables de l'apnée du sommeil, car ce trouble, souvent ignoré, peut être à l'origine de maladies cardiovasculaires.

Pourquoi il faudrait laisser inexploitées de grandes richesses fossiles

Pour réussir, la CoP 21 devra décider de laisser inexploitées pour l'éternité de très importantes ressources énergétiques fossiles, ce qui par ailleurs en fera baisser le prix de marché. Avec quelles conséquences pour l'économie mondiale en général, et pour l'économie des pays exportateurs ?

Pour que le climat ait de bonnes chances de rester sous contrôle, il faut que, par un commun accord de l'humanité, 80 % du charbon connu, la moitié du gaz et le tiers du pétrole restent là où ils sont, alors qu'il est économiquement possible de les extraire et que des usines, des locaux à chauffer, des moyens de transport, des appareils électriques voient en eux leur source d'énergie la plus efficace.

Ce commun accord de l'humanité, l'année 2015 doit être consacrée à l'élaborer et à le faire accepter par tous : c'est la CoP 21 qui se tiendra en décembre à Paris-le-Bourget. Un discours d'optimisme est de mise pour que cette conférence s'ouvre sous les meilleurs auspices, et dans ce discours volontariste, force est de constater que l'exigence de laisser sous terre autant de richesses n'est pas mise en avant.

Certes, il est dans la nature des spin doctors que l'on paye pour ne présenter que le côté souriant des choses, de ne pas insister outre mesure sur les tensions inhérentes au problème à résoudre. Mais comme nous sommes entre nous, regardons les choses en face.

La CoP 21 est censée développer un « agenda des solutions ». Il s'agit de mettre en avant des alternatives aux combustibles fossiles : efficacité et sobriété énergétiques, énergies renouvelables, et éventuellement nucléaire ou capture et stockage géologique du CO2. Les présenter de manière positive, c'est suggérer en particulier qu'elles peuvent remplacer, sans trop de surcoût, les combustibles fossiles.

Or, dans un monde où une part majeure de ces derniers doit rester inexploitée, les prix de marché vont se situer au niveau des coûts d'exploitation des gisements les plus favorables, donc à un niveau assez bas. C'est peut-être une bonne chose en soi – nous en reparlerons – mais, pour les alternatives, être concurrentielles contre des prix plus faibles, c'est encore plus difficile.

À titre personnel, je connais un peu cette question pour le photovoltaïque. Son prix a connu une baisse incroyable (division par 5) sur la période récente, de telle sorte qu'avec un peu d'habileté on devrait pouvoir le lancer sur une trajectoire où, même en payant pour les surcoûts que génère son intermittence, il pourrait concurrencer les autres formes d'énergie électrique. Mais ce résultat déjà extrêmement favorable et que nous ne sommes n'est nullement certains d'atteindre, n'est vrai que si on place la barre au niveau où elle se trouvait juste après la hausse des prix du pétrole en 2007-2008 et juste avant la baisse des prix du gaz et du charbon, puis du pétrole, du fait du développement des hydrocarbures non conventionnels : disons sur la période 2009-2011. Ceci préfigure ce qui risque de se passer si (et nous le souhaitons tous) la CoP 21 est un vrai succès, qui décide une réduction des émissions réellement équivalente au fait de laisser sous terre autant de combustibles fossiles. Même si nous étions encore dans la présentation Bisounours d'alternatives qui se substituent en douceur aux énergies fossiles, la baisse du prix de ces dernières fera ipso facto apparaître ces alternatives comme de plus en plus coûteuses puisque incapables de suivre cette évolution des prix à la baisse. Comme conséquences, on aura aussi bien des critiques et des oppositions politiques à la ratification de l'accord, que des tentations de frauder le système.



Cette difficulté peut se résoudre de deux manières.

La plus classique est d'abandonner la présentation « agenda des solutions » et de rappeler que seule la contrainte fonctionne : décider administrativement (mais à l'échelle mondiale) qu'on n'émettra pas plus que tant de gigatonnes de CO2 par an, selon un échéancier précis, et laisser l'économie atteindre un optimum par la possibilité d'échanger des permis d'émission (cap and trade) ; ou taxer le CO2, ce qui a les mêmes avantages microéconomiques mais risque de se heurter à plus de résistances de la part d'idéologues anti-impôts. 100 % de la communauté des économistes du climat travaille sur ce genre de thématiques (chiffre que je trouve un peu excessif).

Une alternative, qui aurait l'avantage de rejoindre la thématique « agenda des solutions », pourrait consister à décider que l'on garantit aux alternatives (par exemple aux énergies renouvelables) des débouchés équivalents à ceux qu'elles auraient (avec si nécessaire un petit coup de pouce supplémentaire) si on était sûr que les énergies fossiles resteraient toujours aux hauts prix qu'elles ont connus en 2009-2011. Ceci me semble plus facile à plaider que si on parle seulement de recourir à de la contrainte pure et dure : cap and trade, ou taxe sur le CO2.

En effet, il s'agit de dire : « les énergies renouvelables risquent d'être victimes de leur succès car en nous aidant à résoudre de la manière la plus satisfaisante la crise climatique et énergétique, elles suscitent une résistance (par la baisse des prix) des énergies fossiles ; le résultat de ce mécanisme pourrait être dramatique : les industriels risquent de ne pas investir dans les énergies renouvelables parce que leur succès pourrait être la cause de leur propre perte ; et si c'est ça qui est anticipé, alors les énergies renouvelables ne se développeront pas, et nous serons dans la pire des situations : l'énergie coûtera cher, et le climat ne sera pas sauvé. Donc donner une garantie de référence aux conditions sur les prix de 2009-2011 et s'engager à ne pas critiquer ensuite les énergies renouvelables pour le fait de ne pas s'aligner sur la baisse des prix des énergies fossiles, c'est sans doute la moins pire des solutions ».

Clairement, une approche de ce type a des chances de ne pas être traitée d' « écologie punitive », et c'est en ce sens que je crois qu'elle s'intègre bien dans la stratégie « agenda des solutions ».

Ceci, c'est une première proposition pour la présidence française de la CoP 21, qui n'est évidemment pas sans parenté avec mes réflexions précédentes, mais qui reste à un niveau de principe général (sans rentrer dans une analyse sectorielle du photovoltaïque, ni dans les déclinaisons un peu colbertistes que je faisais de mes propositions, avec le modèle d' « usines d'usines ») donc qui est peut-être plus acceptable par l'équipe « France – CoP 21 », où les spécialistes de l'économie industrielle sont nettement en minorité par rapport aux diplomates et aux généralistes ès-philosophie du développement durable.

C'est donc une première proposition, qui a la particularité de partir du présupposé que de faibles prix mondiaux des énergies fossiles, c'est un bien. Plus précisément : il faut développer les alternatives en les protégeant de la tendance de ces prix à baisser si on agit en faveur du climat, tout en s'en réjouissant parce que l'économie apprécie ces prix bas.

Dans l'option classique (cap and trade, ou taxe sur le CO2), il faut être un tout petit peu plus précis, mais ma conclusion sera la même.

Être plus précis, c'est noter que dans ce cas, il y aura deux types de prix : la rémunération du producteur, qui sera faible car la situation de surplus global conduira les différents producteurs à se livrer des guerres de prix ; et le coût pour l'économie des pays consommateurs, où s'ajoute le « prix du CO2 », avec deux effets : d'une part les incitations micro-économiques se feront avec des prix élevés, ce qui est bénéfique pour le climat et donc le but recherché ; et d'autre part l'impact macro-économique sera positif, si ce sont eux qui adjudiquent les droits à polluer initiaux dans les schémas de cap and trade, ou lèvent les taxes sur le CO2.

Donc il reste quand même une question que je n'ai pas encore abordée : réduire les prix de marché des combustibles fossiles, en tant que rémunération des pays producteurs, est-ce vraiment une bonne chose ?

Les premiers intéressés diront que non, mais aussi les analystes des relations internationales, qui ont sans doute des raisons de s'inquiéter des risques de déstabilisation de pays où la rente pétrolière est mobilisée au service d'une cohésion sociale, certes peu satisfaisante pour l'esprit si on raisonne en termes d'assistanat et peu « durable » aux deux sens du terme, mais qui a le mérite d'exister.

C'est cependant là que la géographie peut intervenir.

Elle nous apprend en effet que les populations humaines sont très inégalement réparties, que les ressources du sous-sol le sont aussi, mais que les corrélations entre les deux sont faibles : les pays vastes et peu peuplés sont donc, relativement à leur population, plus riches en ressources énergétiques fossiles.

Ceci peut être rapproché de la future localisation des productions d'énergies renouvelables. Celles-ci sont diffuses, donc elles sont compatibles avec deux types de modèles :

Le premier consiste à ce que ces localisations soient calquées sur celle des populations, et que cette dernière soit elle-même diffuse : dans un urbanisme à l'américaine, avec des banlieues interminables où chaque maison a assez de surface de toit et de jardin pour produire sa propre énergie solaire, un modèle d'autoconsommation a un certain nombre de vertus. Par contre, si on cherche à préserver des villes denses, qui ont d'autres avantages écologiques (transports publics, …), alors il faut produire les énergies renouvelables de manière centralisée, et le plus souvent cela nécessite une cohérence sur l'ensemble du système : on peut profiter de modes de stockage centralisés moins chers, et la distribution (mais aussi la mutualisation entre régions qui à un instant donné sont ensoleillées ou non, ventées ou non) se fait logiquement par lignes à très haute tension.

Dans cette dernière logique, produire de l'énergie renouvelable loin des lieux de consommation est rationnel, et les pays relativement peu peuplés et dépendants des rentes pétrolière ou gazière sont au moins aussi bien placés que les autres pour candidater au statut de futur producteur massif d'énergies renouvelables : solaire pour ceux du Maghreb et du Moyen-Orient ou le Mexique, éolienne pour les riverains de la Mer du Nord, voire biomasse pour les riverains de l'océan arctique si des systèmes de transport de bois par flottage fluvial « à la finlandaise » profitaient du fait que les embouchures des grands fleuves de l'Arctique vont devenir de plus en plus libres de glace.

Cette assistance de pays en difficultés (ici producteurs d'énergie fossile encore plus concernés par la notion de transition énergétique) par des pays consommateurs d'énergie qui ont intérêt à l'émergence d'un monde à la fois décarboné, géopolitiquement stable et économiquement non pénalisé par des prix de l'énergie trop élevés, est-ce une nouvelle élucubration irréaliste de ma part ?

Non, car un article comparable a récemment été publié par douze chercheurs allemands en énergie solaire. Cet article intitulé « Faire d'une pierre renouvelable deux coups européens : atténuer le changement climatique et la crise de la zone euro par une transition énergétique » part d'une idée simple : l'Allemagne aurait un double intérêt à financer un développement de l'énergie solaire en Grèce, parce que la ressource solaire y est meilleure qu'en Allemagne, et parce que développer une activité productive en Grèce serait une bonne chose à la fois pour les grecs et pour leurs créanciers.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

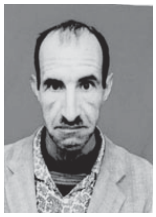
Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853
CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

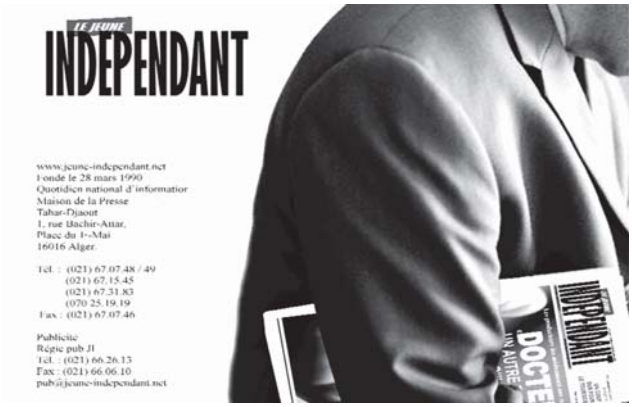
Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LE CHOCOLAT NOIR, PLUS CALORIQUE QUE CELUI AU LAIT !



Un carré ou un palet de chocolat de 10 g, c'est environ 50 kcalories. A 76 % de cacao, il approchera 55 calories, et 60 calories, s'il est à 90 % de cacao. Plus un chocolat est noir et plus il est énergétique, car il sera plus riche en pâte de cacao et donc en matières grasses (4,5 g de lipides pour 10 g à 85 % de cacao), mais il sera aussi plus riche en nutriments. Le chocolat au lait est moins gras mais beaucoup plus sucré.
L'essentiel étant de se faire plaisir et de savoir se contenter d'un carré plutôt en fin de repas au moment du café ou de l'associer à un fruit pour augmenter l'apport en fibres et par la même occasion, diminuer la vitesse d'absorption des sucres et des graisses !

Quels fruits pour l'éclat de ma peau?



La tomate

*La tomate n'est pas seulement appréciable pour nos papilles ! Elle fait beaucoup de bien à la peau, notamment en cas de petits boutons disgracieux ! Sa pulpe aide à réguler les peaux grasses et ses nombreuses vitamines ont une action anti-infectieuse, cicatrisante et anti-toxique. La tomate constitue donc un excellent nettoyant et peut éliminer l'acné très rapidement. De simples fines tranches de tomates posées sur le visage pendant 15 minutes font leur effet.

Le citron

*Tonifiant, antiseptique, astringent... le citron peut se targuer de ses nombreux bénéfices. Pour éliminer les points noirs, se frotter le visage avec du jus de citron vert tue les microbes, nettoie la peau et resserre les pores, rien que ça ! Génial également pour blanchir les dents, donner de l'éclat aux cheveux ou calmer les piqures d'insectes, le citron est un must chez les agrumes !

Le concombre

*Le concombre est un légume très réputé en cosmétologie. Très riche en vitamine C, ce dernier s'utilise beaucoup pour donner de l'éclat à la peau et l'hydrater. Pour les peaux grasses, son action astringente permet de réguler les sécrétions sébacées.

Le jus de carotte

*Lorsqu'il est appliqué sur la peau, le jus de carotte prévient le vieillissement de la peau grâce au bêta-carotène qui piège les radicaux libres en excès. N'hésitez donc plus à en boire (de préférence à jeu, le matin) ou encore à faire des masques en appliquant sur votre visage quelques carottes fraîchement râpées !

Le pamplemousse : l'agrume detox

*Prisé depuis plus de 4000 ans pour ses vertus thérapeutiques, le pamplemousse est le fruit detox le plus efficace. Il est aussi et surtout l'un des meilleurs purifiants pour notre peau.

- Des vertus cosmétiques : antiseptique, astringent, tonifiant… Le pamplemousse tonifie et régénère tous les épidermes et assainit les peaux grasses. Il peut être également utilisé pour revitaliser un cuir chevelu fatigué.

CONSEILS POUR AVOIR DE BELLES JAMBES

Des jambes toutes douces



Les pantalons, les collants de l'hiver permettent de camoufler parfaitement le duvet qui recouvre nos jambes durant cette longue et froide saison. Au printemps et en été, c'est tout autre chose, on a envie de jupettes qui virevoltent, de robes fleuries et de shorts courts... oui, mais c'est sans compter les poils disgracieux ! Sortez de vos placards votre épilateur ou investissez dans un rasoir digne de ce nom. Vous pouvez aussi opter pour une épilation à la cire maison à moins que vous ne préfériez vous faire plaisir avec une séance d'épilation en institut. Un conseil : avant de vous épiler, réalisez un gommage la veille. Il élimine les peaux mortes et évite les poils incarnés. Vos jambes gagneront en douceur et en netteté !

Des exercices pour des jambes galbées

Vous jugez vos cuisses trop rondes, vos mollets trop flasques ? Pas de panique, il existe des exercices efficaces et faciles pour obtenir des jambes de rêve, galbées et musclées. À la maison, faites une série de squats. Pour ce faire, écartez vos jambes à la largeur de vos hanches puis pliez vos genoux en mettant vos fesses en arrière, puis remontez. Votre dos doit être bien droit. Répétez ce mouvement en 4 séries composées de 20 squats.

Des jambes vitaminées

Vos jambes sont aussi pâles que des cachets d'aspirine ? Et si vous donniez un coup de pouce à vos jambes pour qu'elles paraissent en bonne santé, comme après un bain de soleil estival. Pour ce faire, optez pour un autobronzant qui imite à la perfection le hâle que procure naturellement le soleil à la peau. Choisissez votre autobronzant selon votre carnation de peau.

Une alimentation spécifique

Si vous souffrez d'une mauvaise circulation de sang, jetez-vous sur les fruits rouges. En effet, ces derniers contiennent des flavonoïdes ; une substance qui fluidifie le sang et stimule la circulation sanguine. Si vous êtes sujette à la rétention d'eau, consommez un peu plus de potassium, qui possède un effet drainant.

LES ATOUTS NUTRITIONNELS DE LA NOISETTE

La noisette est un fruit sec magique ! Outre son goût délicieux et gourmand, elle regorge de bienfaits nutritionnels. De par sa composition riche en calcium, acides aminés, cuivre, flavonoïdes, leucine, silicium, fer, phosphore, magnésium, protéines, soufre mais aussi en vitamines A, B, C et E et bien d'autres oligo-éléments et nutriments, la noisette a toute sa place dans le cadre d'une alimentation riche, saine et équilibrée.
Elle est indiquée notamment pour :
* son pouvoir dépuratif
* son action antisudorale
* son effet astringent
* ses propriétés anti-inflammatoires
* lutter contre les vers intestinaux
* dilater les vaisseaux sanguins
* évacuer les calculs urinaires
* lutter contre l'anémie
* prévenir les maladies rénales
* combattre naturellement l'épilepsie
* apaiser les règles douloureuses
* accélérer le processus de cicatrisation des plaies
* fluidifier la circulation sanguine et soulager les varices



Croquettes de Pois chiches

Ingrédients:

*2 1/2 verres de pois chiches
*1 oignon
*5 gousses d'ail
*1/2 verre de poireaux
*1/4 verre de persil frais
*1/4 verre de coriandre fraîche
*1 c. à thé de coriandre, séchés
*1/2 c. à thé de bicarbonate de soude
*1 cuillère à soupe d'eau
*1/4 c. à thé de piment
*1/4 c. à thé de cumin
*1/4 c thé mélange d'épices
*Sel
*Huile pour la friture

Méthode:

Pour moi j'ai utilise des pois chiches en conserve que j'ai bien rincer et égoutter.



Mélanger tous les légumes coupes en des avec les pois chiches.
Faire passer dans un hachoir ou un robot jusqu'à consistance lisse.
Dissoudre le bicarbonate de soude dans l'eau et ajouter au mélange, ajouter les épices, mélanger bien.
Façonner en boules a la main ou en utilisant un ustensile spécial Falafel (comme le miens).
Faire frire dans l'huile chaude pendant 3 minutes ou jusqu'à coloration dorée.

Les cookies

ingrédients

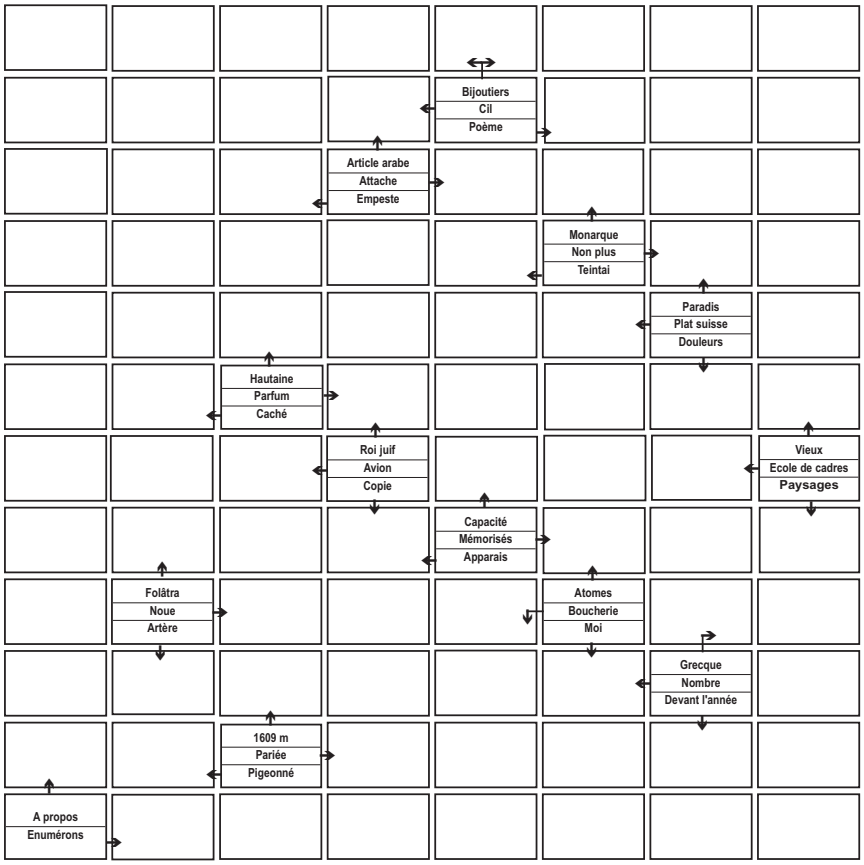
*300 g de margarine
*300 g de sucre
*2 oeufs entiers
*1 c a c de levure
*360 g de farine
*120 g de mizena
*1/4 d'un paquet de levure chimique
*100 g d'amandes grillées et moulues

préparation:

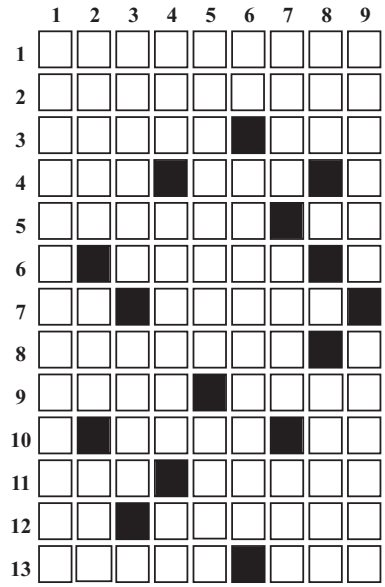
travaller en créme la margarine +sucre+oeufs avec le batteur .
ensuite rajouter tous les autre inrédients en mélangeant bien avec un spatule en bois.a l'aide de deaux cuillére a café mettez dans un plat allant au four des petite tas.
une fois du four a laide d'un cornet ,mettre des stries avec les chocolat.



Mots fléchés n° 1456



Mots croisés 9/13 n° 1456



HORIZONTALEMENT

1. Grand départ - 2. Femmes qui rendent glabre - 3. Appareil Sanitaire - Eux - 4. Métro français - Base de lancement - 5. Etat américain - Conjonction - 6. Convenable - 7. Branché - Banquette - 8. Couche de paille - 9. Sentier - Quart de peseta - 10. Sépare le bon grain de l'ivraie - Manifesté de la joie - 11. Il brille sous la porte - Recruter - 12. Article contracté - Placent - 13. Ponctuel - Crie au fond du bois.

VERTICALEMENT

1. Habile - 2. Regarder secrètement - Contesta - Contracté - 3. Boissons fermentées - Le poulbot en est un - 4. Cri d'administration - Poche d'estomac - Poste de direction - 5. République nordique - Ile en mer - 6. Vu - Etreintes - 7. Terre jaune - Mer entre Grèce et Turquie - Lombric - 8. Congélation - Domaine du torero - 9. Nid d'abeilles - A une amourette.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1455

Horizontalement

EMPORTER - RE - IDE - RIEN - ETE
NOUS - AMI - MENA - ARC - ESSAYEES
DURES - US - OSTIE - NE
OTERAS - E - U - ARMEES
SU - ALITE - DAM - SN - S

Verticalement

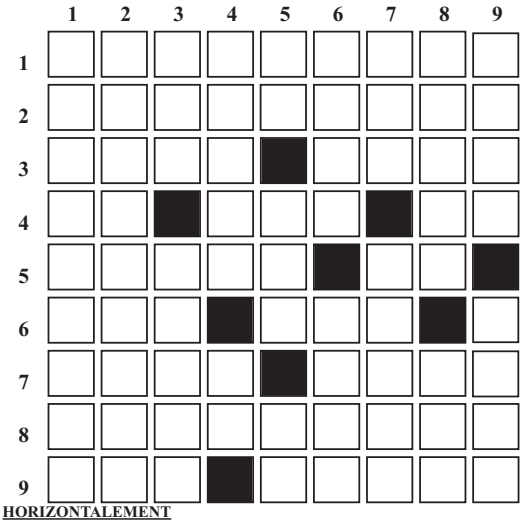
ENDOS - MOUDRE - R - SALI - EMS - Y
MOUTURES - AIS - TA - SIDA - ENEE
PURE - ENTAMES - EMU - TERNE - TE
OSERA - AIR - NA - RISEE - CESSES

SOLUTION N° 1455

Horizontalement

DROGUISTE - BELEMENTS - ME
RECONDUIT - ISE - ESSES - IDEALISTE -
OS - SIERRA - **Verticalement** - MES
I - ESSAI - G - DROITIERS - SURIES -
TIGE - LEVE - OBI - ENGINS
ILE - VISER - RES - TIR - VETETIS-
ELEVES - TE - ILLETTRES - TE
RE - ENTEES - OC - EGEE - ETAGERES -
STRIDENT - REALE GOSSE - NESS
- TELS -GIN - VEILLE -

Mots croisés 9/9 n° 1456



HORIZONTALEMENT

1. Se courba jusqu'à terre (Se) - 2. Paysan - 3. Mariés - Plainte - 4. Scandium - Ville du Pérou - Romains - 5. Aseptiser - Mère des Titans - 6. Ecole de cadres - Ville du Nigeria - 7. Coaliser - Naturel - 8. Rétribuer - 9. Possessif - Bouts de bois.

VERTICALEMENT

1. Nombre indéterminé - 2. Exigée de force - 3. Ceinture nippone - Ruminants - 4. Copie fidèle - Cours court - 5. Non divulgué - Clameur - Cuvette soudanaise - 6. Déambula - Arrogant - 7. Roue à gorge - Sorte - 8. Caduque - Apparue - 9. Palmier - En direction de.

SOLUTION N° 1455

Horizontalement

DRACONIEN
RAVENELLE
UNIT - ŒUF
GIS - AN - DE
SMART - VER
TE - AERA - T
ORS - LESAI
RAIRE - EST
ESSE - USAI

Verticalement

DRUGSTORE
RANIMERAS
AVISA - SIS
CET - RA - RE
ON - ATELE -
NEON - RE - U
ILE - VASES
ELUDE - ASA
NEFERTITI

SODUKU 185

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

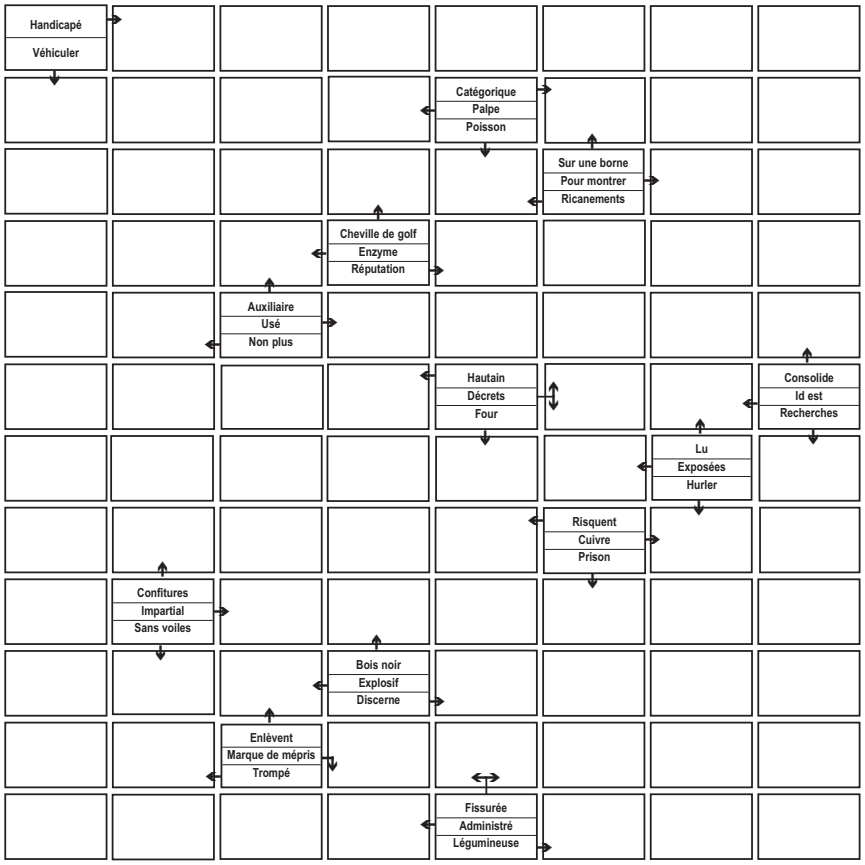
1	3		9		5			2
	4			6		5		
			7				4	
								1
		7	2	8	1	3		
2								
	1	4			8			7
		9		7		1	5	
8					9		3	



SOLUTIONS

8	9	7	4	1	6	3	2	5
4	2	3	8	5	9	1	6	7
5	6	1	3	2	7	8	9	4
7	4	5	9	8	2	6	3	1
6	1	8	7	3	4	9	5	2
2	3	9	5	6	1	4	7	8
1	7	4	2	9	3	5	8	6
3	8	6	1	7	5	2	4	9
9	5	2	6	4	8	7	1	3

Mots fléchés n° 1454



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1453

Horizontalement

- SPATIAL
SOULA - VA
PRALINAI
ETIER - LE

CI - RAPES
ULM - IRE -
LEUR - ISE
AGREAS - S

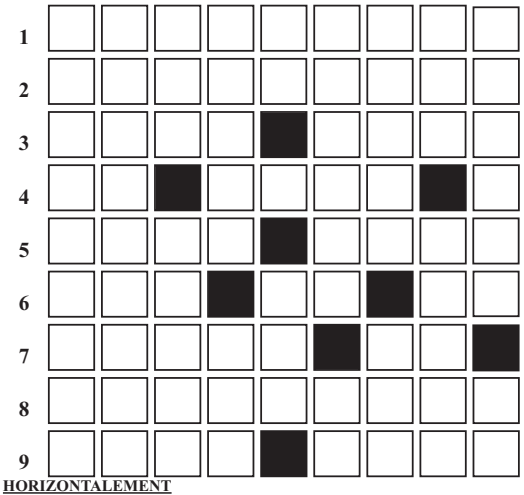
TE - VRAIS
I - MET - RU
ONU - SKAI
NUEE - AIE

Verticalement

- SPECULATION
SORTILEGE - NU
PUAI - MUR - MUE
ALLER - REVE - E

TAIRAI - ARTS -
I - N - PRISA - KA
AVALEES - IRAI
LAIES - ESSUIE

Mots croisés 9/9 n° 1454



HORIZONTALEMENT

1. Petit livres - 2. Rassemblera - 3. Vieux courroux - Bugles - 4. Gallium - Volcan d'Italie - 5. Echassier - Crochet de boucherie - 6. Refus sec - Argon -Ville de fouilles - 7. Relatif aux hautes montagnes - Etalon - 8. Maladies du sang - 9. Ville d'Italie - Catégoriques.

VERTICALEMENT

1. Excentrique - 2. Allégories - 3. Peau-Rouge - Intrant - 4. Situées à l'étude - Crème anglaise - 5. Caesium - Cancre - 6. Fabriquer - Manganèse - 7. Enrôlas - Palmipède - 8. Des lustres - Un peu acide - 9. Passer au crible - Nazis.

SOLUTION N° 1453

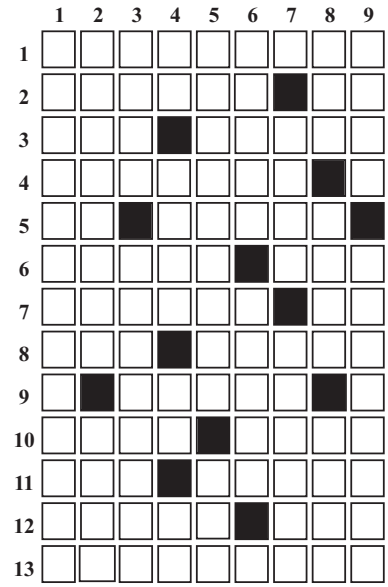
Horizontalement

AFFRONTES
LARIFORME
LIA - FE - UT
USITE - AL -
VA - ORAGES
INPUTS - SU
ODER - TP - I
NETTOIENT
SE - ESSUIE

Verticalement

ALLUVIONS
FAISANDEE
FRAI - PET -
RI - TOURTE
OFFERT - OS
NOE - ASTIS
TR - AG - PEU
EMULES - NI
SET - SUITE

Mots croisés 9/13 n° 1454



HORIZONTALEMENT

1. Qui a perdu le nord - 2. Résulter - Eté propriétaire - 3. Blocage - Planète - 4. Fonction - 5. Trait d'union - Cavalières - 6. Accueillis - Etendue d'eau - 7. Bouillies - Largeur d'étoffe - 8. Courroux - Palmipède marin - 9. Mettre en jeu - 10. Gorge comblée de cadeaux - 11. Etre - Plaisir - 12. Gouvernante - Vieille bête - 13. Nommerait des héritiers.

VERTICALEMENT

1. Détalant - 2. Il produit des messages - Ebranlée - 3. Terni - Ils font leur beurre avec du lait - 4. Personnel - Encense - Du dernier cri - Volume - 5. Croisées - Crie sous bois - 6. Avance - A gagner aux élections - 7. Authentique - Joua de la séduction - 8. Métro français - Crasseux - Asséché - 9. Prises au piège - Dans le crâne.

SOLUTION N° 1452

Horizontalement	ENDURE - PI	USA
DECILITRE	EUES - EMIR	LONG -
ETE - ODEUR	SE - ASSISE	CERNER - S
CI - INERTE	**Verticalement**	IDEES -
ORANGER - S	DECONSIDE-	SENSEES
NESS - SEC -	REES	TERRES -
S - TIC - SAC	ETIRE -	SET - MI
IRISES - NO	RETENUE	RUT -
DE - TRESOR	CE -	CANOE - PIS
ETRENNEES	ASTI - RADE -	ERES -
REA - EST - A	I - INSISTE -	CORSAIRE

SODUKU 183

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	3	2		4			5	
1					3			
		7			1		3	6
8		9	3	1				
								1
			4		8	9		5
4	8		9			6		
			6	5				8
	2					5	9	



SOLUTIONS

1	6	9	4	2	7	5	3	8
7	8	3	6	5	1	4	2	9
4	2	5	8	3	9	7	6	1
2	9	7	3	8	6	1	4	5
8	3	6	5	1	4	2	9	7
5	4	1	7	9	2	6	8	3
6	7	8	1	4	3	9	5	2
3	1	2	9	6	5	8	7	4
9	5	4	2	7	8	3	1	6

Comment le Sommet des Amériques a écrit l'Histoire

(TOUT CE QUE NE VOUS A PAS DIT «COURRIER INTERNATIONAL»)

Par Thierry Deronne*



LE BRÉSIL

La présidente en exercice Dilma Roussef a signalé : « la dynamique en cours, des relations au sein de l'hémisphère, n'admet plus les mesures unilatérales et les décisions politiques qui sont prises sous le sceau du secret. Parce qu'en général, elles s'avèrent être contre-productives et inefficaces. Par conséquent, nous rejetons l'adoption de sanctions contre le Venezuela. Le contexte dans lequel ce pays frère évolue, requiert la modération, mais aussi le rapprochement des positions de toutes les parties concernées. C'est dans ce but, que l'Unasur travaille, afin d'appuyer le dialogue politique entre le gouvernement et l'opposition vénézuélienne. Nous nous employons également à faire en sorte que toutes les parties respectent les règles démocratiques inhérentes à l'État de droit. »

Cuba

Raul Castro, président de Cuba a dit sous les applaudissements que « le Venezuela n'est pas et ne peut représenter une menace pour la sécurité nationale d'une super-puissance comme les USA. Il est bon que le président nord-américain l'ait reconnu. Je réaffirme notre soutien résolu et loyal à la République Bolivarienne sœur, du Venezuela, à son gouvernement légitime, à l'union civico-militaire dirigée par Nicolas Maduro. Mais aussi au peuple bolivarien et chaviste qui lutte, tout en suivant sa propre voie ; qui fait face aux tentatives de déstabilisations, aux sanctions unilatérales dont nous réclamons la levée. »

Raul Castro a conclu en demandant «l'abrogation du décret – même si c'est difficile légalement – que notre communauté interprèterait comme une contribution au dialogue et à la compréhension mutuelle au sein de notre hémisphère. Nous savons ce qui se passe…il est également probable que de tous les pays réunis ici, c'est nous qui comprenions le mieux le processus en cours au Venezuela. Il en est ainsi, non pas parce que nous cherchons à nous immiscer, non pas parce que nous nous efforçons d'exercer notre influence, sur le cours des choses. Il en est ainsi non pas parce qu'on nous rapporte tout ce qui se déroule là-bas. Nous savons tout cela, car nous sommes passés par les mêmes épreuves que le Venezuela en ce moment. Et il est en train de subir des agressions identiques à celles dont nous avons eu à souffrir ! En tout cas une bonne part d'entre elles.»

L'Argentine

Pour sa part, la présidente de l'Argentine, Cristina Fernandez de Kirchner, s'est prononcée d'une manière forte contre les sanctions prononcées par Obama : « Il est honteux que le déroulement de ce Sommet soit entaché par cette décision. Nous demandons de conserve avec les autres pays frères, que ce décret soit écarté. Toutefois, je n'en appellerai pas à la souveraineté, et ne verserai pas non plus de larmes. Je m'appuierai sur le bon sens. Le général Perón disait que l'on peut revenir de tout, sauf du ridicule. Et il est absolument ridicule de considérer que l'un d'entre nous, constituerait une menace. Je suis par ailleurs satisfaite de participer en ma qualité de présidente à la dernière réunion de ce sommet, car il s'agit d'un événement historique. Pour la première fois en effet, le Sommet des Amériques reçoit Cuba »

Il faut préciser que lors de cette intervention, Obama avait déjà quitté la séance plénière.

« Nous en étions là, quand survint soudainement la nouvelle de la signature de ce décret, déclarant que la République Bolivarienne sœur du Venezuela, représentait une menace pour la sécurité des USA. Je dois vous avouer qu'à l'écoute de cette annonce, je me suis dit : il y a une erreur. Ils doivent vouloir dire qu'ils ne sont pas d'accord avec la politique menée ; qu'ils condamnent cette politique. Mais non. On m'a remis le document. Une menace pour la sécurité des États-Unis ! La première réponse qui me soit venue à l'esprit, n'a pas été une flamboyante répartie anti-impérialiste. J'ai éclaté de rire. Il est hautement improbable -cela frise le ridicule- que le Venezuela ou l'un des pays de notre continent puisse représenter une menace pour la première puissance du monde ».

« Au-delà de l'idée que nous nous faisons des USA, on ne peut manquer de reconnaître que ce pays est la plus grande puissance sur les plans militaire, économique, financier et scientifique. Il est pourvu d'un budget militaire s'élevant à 640 milliards de dollars. Dans ces conditions, les États-Unis devraient combattre d'une manière effective le narcotrafic et l'immigration illégale ». La présidente a comparé ce budget militaire à celui du Venezuela qui y consacre quant à lui, « 1 ou 2 milliards de dollars, voire un peu plus ». Cristina Fernandez de Kirchner a questionné : « Comment concevoir que le Venezuela représente une menace pour la plus grande puissance du monde ? ». Elle a également rappelé qu'Obama lui-même se vantait devant ses compatriotes que son pays était le plus puissant de la planète ; que son budget militaire dépasse de 20 fois celui de l'Iran.

«Personne ne peut croire à cette menace du Venezuela. Tout comme personne ne peut envisager que l'Argentine représenterait une menace pour le Royaume-Uni ». Elle se référait ici à cette revendication historique de l'Argentine qui réclame la souveraineté sur les Iles Malouines (enjeu d'un affrontement militaire entre les deux pays en 1982). « J'ai été frappé par la similitude et la simultanéité de ces deux prises de position », a-t-elle conclu.

Trinidad et Tobago

De même, Madame Kamla Persad-Bissessar, le premier ministre de Trinidad y Tobago a fait observer que la célébration de l'accueil de Cuba à ce Sommet des Amériques, coïncide avec la signature du décret visant le Venezuela.

« Président Maduro, je demande qu'une fois encore, nous élevions collectivement et individuellement notre voix. En tant que nations de la région, nous nous devons d'élever notre voix contre ce décret, dont vous nous avez rappelé qu'il existe un précédent, qui a été suivi d'une invasion. Bien que ce décret n'a pas été accompagné d'une déclaration de guerre, ou de tout acte du même genre, cette initiative nous inquiète au plus haut point ».

« Je souhaite ajouter que lorsque les »éléphants » se mettent à jouer et à danser, c'est l'herbe qu'ils foulent qui en pâtit. Nous autres au Caricom, sommes-nous cette « herbe menue ?» Nous sommes de petits pays, très soucieux de leur indépendance, et très en faveur de la démocratie et de la primauté du droit. Il en résulte que nous croyons à la souveraineté des nations, c'est pourquoi nous sommes avec vous, Président Maduro. En défense de votre souveraineté, de votre droit à l'autodétermination. Mais aussi pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Par ailleurs, je demande que tout le monde autour de cette table, en parle et croit en cela. Il faut faire ce que nous avons à faire, dès maintenant, et agir de notre mieux, afin d'aboutir à l'élimination de ce décret ».

Kamla Persad-Bissessar a également souligné que tous les pays membres de la Celac (Communauté d'États latino-américains et caraïbes) ont signé la demande d'abrogation de ce décret ; que la Caricom (Communauté caribéenne) est constituée de 14 des 33 nations faisant partie de cette organisation. Le Sommet des Amériques réunit quant à lui, 35 nations, à quoi il convient d'ajouter les USA et le Canada : « 33 d'entre elles ont déclaré que le décret était inutile et qu'il devait être retiré. Nous travaillons dans ce sens. Caricom a du poids: presque la moitié des pays constituant la Celac et le Sommet des Amériques. Ainsi donc, bien qu'étant de petits pays, nous nous faisons entendre parce qu'en la matière, nous sommes unis ».

La Bolivie

Le président bolivien, Evo Morales a prononcé un discours fortement anti-impérialiste. A trois reprises, il a soulevé la question du décret de Barack Obama visant le Venezuela. « Aujourd'hui, ce sont nos peuples qui écrivent l'histoire. Sur le plan politique, économique et militaire, notre Amérique latine et les Caraïbes ont longtemps été prises en otage par l'Empire, en vertu de la doctrine Monroe nord-américaine : «L'Amérique aux Nord-américains ». Nous ne voulons plus de Monroe sur notre continent. Nous ne voulons plus de doctrine Truman, plus de doctrine Reagan, plus de doctrine Bush. Nous ne voulons plus de décrets présidentiels, plus d'ordres de l'exécutif, qui déclarent que nos pays représentent une menace. Nous ne souhaitons plus être mis sous surveillance, que nos téléphones soient piratés, que l'on séquestre des avions présidentiels. Nous voulons vivre en paix. Laissez-nous vivre en paix ! »

« De quelle démocratie parle-t-on, lorsque l'on transforme un peuple révolutionnaire tel que celui du Venezuela, en une menace pour la sécurité nationale ? Le peuple vénézuélien, tout comme ceux de l'Amérique latine et des Caraïbes, ne représentent une menace pour quiconque. La solidarité, la justice, l'égalité, les idées, sont nos seules armes. Nous luttons pour que nos concitoyens puissent jouir d'une vie décente, digne d'un être humain. Selon cette logique, tous les gouvernements d'Amérique latine représentent une menace évidente pour la sécurité des USA ! La menace qui pèse sur les USA, ne provient d'aucun des peuples de l'Amérique latine. Elle est le résultat de leurs propres erreurs, de leur condition d'empire et de leur capacité à déclencher partout des guerres, là où la paix devrait régner ».

Evo Morales a également dénoncé le fait « qu'il n'est pas possible pour eux (les USA) d'expulser du Sommet l'ensemble de nos mouvements sociaux. 33 pays appuient le Venezuela, et il n'y a qu'un ou deux pays appuient le décret qui menace non seulement le Venezuela, mais aussi toute l'Amérique latine et les Caraïbes. Sœurs et frères : puisque les USA sont l'une des plus grandes puissances du monde, alors je prie le Président Obama de faire en sorte que l'Amérique soit un continent de paix et de justice sociale. Président Obama, si vous considérez être le dirigeant d'une puissance planétaire, je vous demande de protéger la Terre Mère, pour que l'Humanité puisse être sauvée ».

A suivre

TF1 — 19.55 : Mes amis, mes amours, mes emmerdes



Série avec Florence Pernel, Bernard Yerlès…
Fred parvient à sauver Tim, qui a déclenché un incendie dans sa chambre en mettant le feu à des photos. Il tente de comprendre pourquoi mais l'enfant le rejette. De leur côté, François et sa mère Nicky viennent d'apprendre que celle-ci souffre de la maladie d'Alzheimer. Caro, quant à elle, doit trouver des personnes acceptant de témoigner contre Raphaël. Mais sa fille lui annonce qu'elle entretient de nouveau une relation avec lui…

CANAL+ — 20.00 : Le bureau des légendes



SÉRIE avec Mathieu Kassovitz, Jean-Pierre Darroussin…
Les terroristes salafistes algériens qui détiennent Cyclone ont revendiqué officiellement l'enlèvement de l'agent français. Une réunion de crise est organisée entre les services secrets algériens et la DGSE. Pendant ce temps, Malotru reçoit une vidéo de Nadim montrant Nadia emprisonnée et torturée dans une geôle quelque part en Syrie. Avant son départ pour l'Iran, Marina passe le test de l'interrogatoire musclé et alcoolisé.

M6 — 19.55 : L'amour est dans le pré : que sont-ils devenus ?



Divertissement / France 2015
L'amour est dans le pré : que sont-ils devenus ? Karine Le Marchand revoit Marc, éleveur de vaches dans le Lot-et-Garonne et Nicolas, céréalier en Meurthe-et-Moselle, venus seuls au bilan. Christophe G., éleveur en Vendée, confie son envie de renouer avec Séverine, Gilles, céréalier bio dans le Gers, avait annoncé une heureuse rencontre lors du bilan, tandis que Thierry P. éleveur de chèvres en Indre-et-Loire, parlait mariage avec Véronique. Coté agricultrices, Virginie est …

France 2 — 19.57 : Major Crimes



Série avec Mary McDonnell, GW Bailey…
Alors qu'il s'apprête à introniser le Dr Aamil Massoud en tant que directeur d'une école, le juge Cully est abattu par un sniper sous les yeux du maire et du chef de la police municipale, Taylor. Les enquêteurs découvrent que le tueur a tiré d'un appartement en vente. Dans le parking de l'immeuble, ils retrouvent des traces ADN d'un témoin du meurtre et se lancent à sa poursuite.

France 3 — 19.50 : Elles étaient en guerre (1939-1945)



France (2014) - 1 saison
Elles étaient en guerre (1939-1945) Soldates, mères, infirmières, épouses, victimes, espionnes... De 1939 à 1945, les femmes entrent, elles aussi, en guerre et reprennent en main le quotidien au cœur d'une Europe traumatisée. Beaucoup ont payé de leur vie et sont oubliées de l'Histoire. Elles s'appellent Danielle Casanova, Sophie Scholl, Germaine Tillion, Lucie Aubrac, Geneviève De Gaulle... Elles sont françaises, allemandes, américaines, et militaires, résistantes, déportées...

TV5MONDE — 20.05 : Les hommes libres



DRAME avec Tahar Rahim, Michael Lonsdale…
Les hommes libres Dans le Paris occupé, Younes vit du marché noir avec les immigrés maghrébins. Son cousin Ali aimerait qu'il rejoigne la résistance, mais Younes se concentre sur ses affaires. Un jour, il se fait arrêter par la police. Il se voit proposer un marché : en échange de sa libération, il doit infiltrer la mosquée de Paris. Son Recteur, Ben Ghabrit, est soupçonné de venir en aide à des juifs et de leur fournir des faux papiers.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 03:28	Fadjr 03:36	Fadjr 03:48	Fadjr 04:00	Fadjr 03:58	Fadjr 04:04	Fadjr 04:08
Dohr 12:26	Dohr 12:30	Dohr 12:45	Dohr 12:36	Dohr 12:52	Dohr 12:57	Dohr 12:59
Açr 16:17	Açr 16:20	Açr 16:35	Açr 16:16	Açr 16:41	Açr 16:45	Açr 16:48
Maghrib 19:41	Maghrib 19:45	Maghrib 20:00	Maghrib 19:39	Maghrib 20:05	Maghrib 20:10	Maghrib 20:12
Icha 21:17	Icha 21:19	Icha 21:35	Icha 21:06	Icha 21:39	Icha 21:43	Icha 21:45

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5180 - LUNDI 6 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	22°	16°
Oran	24°	15°
Constantine	27°	9°
Ouargla	38°	20°

IL A ÉTÉ REPORTÉ À PLUSIEURS REPRISES

Procès jeudi de 34 individus liés à Jund El khilafa

Le procès des 34 individus proche, de l'organisation Jund El Khilafa, dont 16 sont en fuite, se déroulera au tribunal criminel d'Alger après plusieurs reports. C'est ce qu'a indiqué hier une source judiciaire.



DR

Les inculpés sont poursuivis, selon l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger pour la création, dans les régions du Centre en 2012, d'une organisation terroriste responsable de plusieurs assassinats, rapts et attentats à la bombe, dont ont été victimes des citoyens et des sociétés étatiques.

Selon le rôle des affaires criminelles de 2014, « les 34 individus, à savoir 14 détenus, 4 non détenus et 16 en fuite, font l'objet de 12 chefs d'inculpation dont les plus graves portent sur des homicides volontaires avec préméditation et guet-apens, rapt avec demande de rançon et attentat à la bombe «. Les mis en cause sont notamment accusés de « vol à main armé, mise en place d'un faux barrage de sécurité sur la voie publique, faux et usage de faux, usurpation d'identité, apologie et financement d'un groupe terroriste «.

Une source judiciaire a indiqué que l'affaire est en relation avec le groupe terroriste Djound El-Khilafa qui était dirigé par le terroriste Gouri Abdelmalek, l'un des auteurs de l'enlèvement et de l'assassinat du touriste français Hervé Gourdel. Une femme habitant dans l'une des régions montagneuses de Tizi Ouzou figure parmi les accusés. Elle a été dénoncée par l'un des terroristes arrêtés en 2012. Lors de son audition, ce terroriste a reconnu qu'il se rendait souvent chez cette femme pour se cacher et pour procurer de la nourriture aux éléments des groupes terroristes, spécialement celui connu sous l'appellation de Djound El-Khilafa. Il a aussi reconnu qu'il s'était rendu la dernière fois au domicile de cette femme, qui lui a « offert « sa propre fille âgée de 13 ans pour qu'elle l'accompagne au djebel (fief des groupes terroristes) en tant qu'épouse.

La femme, dont le conjoint se trouve en prison pour une autre affaire de terrorisme, a été arrêtée ainsi que son fils de 18 ans pour apologie et financement d'un groupe terroriste. Grâce aux indications du premier accusé arrêté, les services de sécurité ont pu mettre la main les autres inculpés qui avaient commis plusieurs assassinats sur ordre du terroriste Gouri Abdelmalek.

K. M.

OPÉRATIONS DE L'ANP À TINDOUF

Saisie de plus de 10 quintaux de kif traité

PLUS de 10 quintaux de kif traité ont été saisi avant-hier par un détachement des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tindouf, suite à une surveillance près du lieudit Gueltet El-Haran, commune d'Oum Laâssel, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tindouf (3ème région militaire) a saisi le 23 mai 2015, 10 quintaux et 80 kilogrammes de kif traité, suite à une patrouille près du lieudit Gueltet El-Hayran, commune d'Oum Laâssel», a indiqué le communiqué.

De même, un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Bechar a saisi 99,1 kilogrammes de kif traité, près du lieudit Melias, commune de Beni Ouanif.

Publicité

Pourquoi Farah sourit ?



Parce qu'AXA encourage et récompense sa conduite prudente.

www.axa.dz

AXA ASSURANCE

réinventons / notre métier